

La Goutte d'Or se tourne vers l'Andalousie

Page 3


DU MOIS

ISSN 1259-9034

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 28 - AVRIL 1997 -
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

MAIS QUI A DÉTOURNÉ LE FICHER SAGESSE ?

Page 7

Après l'annulation du "POS" de Montmartre Bataille pour les "dents creuses"

Page 5

La bibliothèque Budin fermée définitivement

Page 4

Mobilisation pour un collège à la Chapelle et une école maternelle à la Goutte d'Or

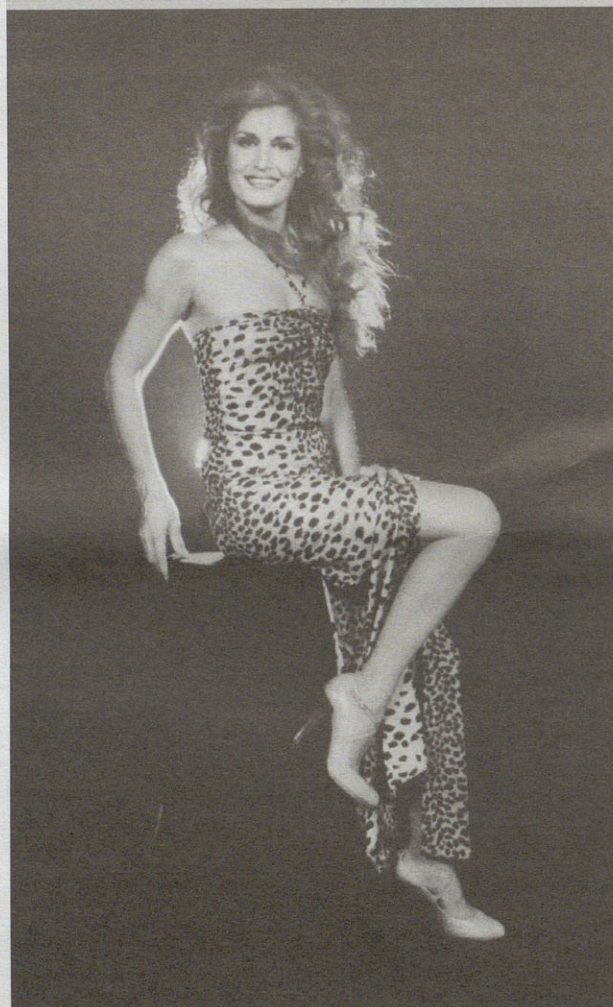
Page 9

Histoire : Autour du Chat noir

Page 17

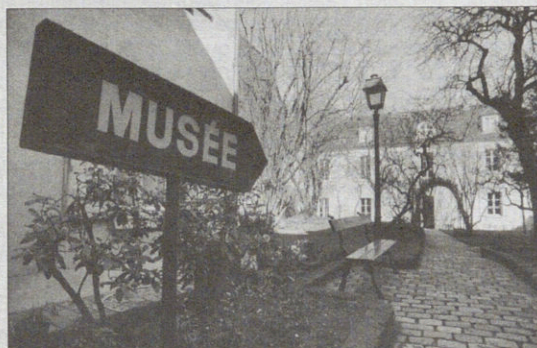
La place Dalida sera inaugurée à Montmartre le 24 avril

Page 14



Rencontres photo- graphiques du 18e : le programme de toutes les expositions

Pages 22 à 24



Christian Adnin

Le Musée de
Montmartre et
son jardin
extraordinaire

Page 20

Les indépendantistes du Maquis de Montmartre ont encore frappé.

Page 11, toute une page de nouvelles d'avril...

fol 50 32713 D1

Faire-part

«Il occupait la chambre 29 au fond de la cour, 1er étage. Il s'appelait Joseph, on ne lui connaissait pas de famille. Il était devenu végétarien, il ne lui restait qu'une dent. Il me disait qu'il apprenait l'anglais en écoutant la BBC tard le soir. A quoi est-ce que ça pouvait lui servir ?

Il se promenait toujours seul, avec son corps si décharné qu'on aurait pu lui compter les côtes. Comme beaucoup de personnes âgées, il était un peu grognon, difficile d'approche, mais on l'aimait bien. Depuis le temps qu'il habitait cet hôtel du 18e (quinze ans), il faisait partie des murs.

Samedi dernier, il a été pris d'un malaise, on l'a emmené à l'hôpital sous assistance respiratoire. Le jeudi suivant, il est

mort, comme il a vécu, seul, anonyme parmi les anonymes. Il avait 81 ans. J'ai voulu écrire ces quelques lignes pour lui.»

Nikos,
le réceptionniste de l'hôtel

Ritournelles et contredanses

Ayant lu l'article paru dans notre dernier numéro à propos du chanteur de rue Jean Piero sous le titre "Ritournelles et contredanses", M. Alain Valentin, secrétaire général de la mairie du 18e, nous apporte les précisions complémentaires suivantes :

«L'auteur de l'article écrit que, "mandaté sans doute par le maire de Paris, le secrétaire général de la mairie du 18e, M. Valentin, se tourne vers le commissaire divisionnaire de l'ar-

rondissement"... Je tiens à préciser que par ma fonction de secrétaire général je dépends directement du maire de Paris pour tout ce qui concerne le fonctionnement des services administratifs de la mairie et l'application des directives de la Mairie de Paris. Mais je dépends tout aussi directement du maire de l'arrondissement pour tout ce qui concerne les attributions qui lui sont propres ou les dossiers qu'il veut bien me confier. Tel était le cas pour le dossier de Jean Piero, lequel a écrit à Daniel Vaillant pour solliciter son intervention. J'ai donc instruit ce dossier au nom du maire du 18e en demandant des éléments d'information au commissariat de voie publique de l'arrondissement.

Il n'y avait pas lieu de le faire au nom du maire de Paris qui n'est pas directement concerné par cette affaire, s'agissant d'un problème de police.»

Alain Valentin

Sur l'histoire de la Chapelle

«Compliments pour votre numéro de mars. En ressuscitant la mémoire de l'arrondissement, vous faites revivre aux "moins jeunes" qui y ont vécu et y sont toujours attachés, une partie de leur jeunesse.

Je vous signale le livre «*Vie et histoire du XVIIIe arrondissement*», paru en 1988 aux éditions Hervas (123 av. Philippe Auguste, 75011 Paris). On y voit, page 122, la vieille et belle maison de village du 98 rue de la Chapelle qui jouxtait l'église St-Denis-de-la-Chapelle, et qui a été démolie pour céder la place à la "basilique Ste-Jeanne-d'Arc". La première pierre de celle-ci a été posée en 1932, en accomplissement d'un vœu fait à Notre-Dame de Paris le 13 septembre 1914, au début de la Grande Guerre, "pour le salut de la Patrie". Achevée il y a une quinzaine d'années, c'est une monstrueuse forteresse qui se veut sans doute inspirée des belles églises-forteresses du Moyen-Age...

Une question : Le bombardement du 20 au 21 avril 1944, qui détruisit plusieurs maisons au carrefour Riquet-rue de la Chapelle et fit des victimes, laissa miraculeusement subsister d'anciens bâtiments (vraisemblablement une ancienne ferme), au rez-de-chaussée des-

quels, sur la rue Marx Dormoy actuelle, côté pair, existait après guerre un café "A la bonne Vierge" : dans une niche grillagée se trouvait une statue de la Vierge. Un immeuble moderne a succédé. Connaît-on l'origine de cette petite statue et ce qu'elle est devenue ?

Autre question : Où se trouvait le lavoir où avant la Deuxième Guerre mondiale les femmes de ménage allaient rincer les draps ? Je me souviens de ce détail de mon enfance...

Y. Ducouret

Nous n'avons malheureusement pas trouvé la réponse à vos deux questions. L'un ou l'autre de nos lecteurs peut-il nous aider ?

La vieille maison dont vous parlez, qui jouxtait l'église St-Denis, se situait au n° 98 de l'ancienne numérotation, celle de l'époque où la rue de la Chapelle commençait au boulevard de la Chapelle. Mais en 1945 la partie sud de cette rue a été rebaptisée "rue Marx Dormoy", et la numérotation a changé ; l'ancien n° 98 est maintenant le 18, rue de la Chapelle.

Toujours l'histoire

«En dernière page de votre numéro de mars, vous présentez la photo d'un bâtiment, à l'angle des rues Marx Dormoy et Doudeauville, qui avait été, dites-vous, la mairie de la commune de la Chapelle. Mais j'ai lu ailleurs que cette mairie se trouvait rue de Torcy...

R. Brenet

La mairie de la Chapelle a changé plusieurs fois d'emplacement entre la création de la commune sous la Révolution et son annexion par Paris en 1860. Elle se situa d'abord à l'empla-

cement du n° 14 (actuel) de la rue de la Chapelle, puis de 1834 à 1845 rue de Torcy (nommée à l'époque rue du Bon Puits), et enfin, de 1845 à 1860, à l'emplacement que nous avons indiqué.

Le 18e du mois en Italie

Marina Geat, professeur de français à l'université de Salerne (près de Naples) et abonnée du 18e du mois, nous écrit :

«Partant de plusieurs données :

-mon abonnement au 18e du mois,

-le fait que le 18e arrondissement est un des quartiers de Paris les plus représentatifs en ce qui concerne le voisinage de cultures et ethnies différentes, -le fait que j'enseigne le français surtout à des étudiants en sociologie (...),

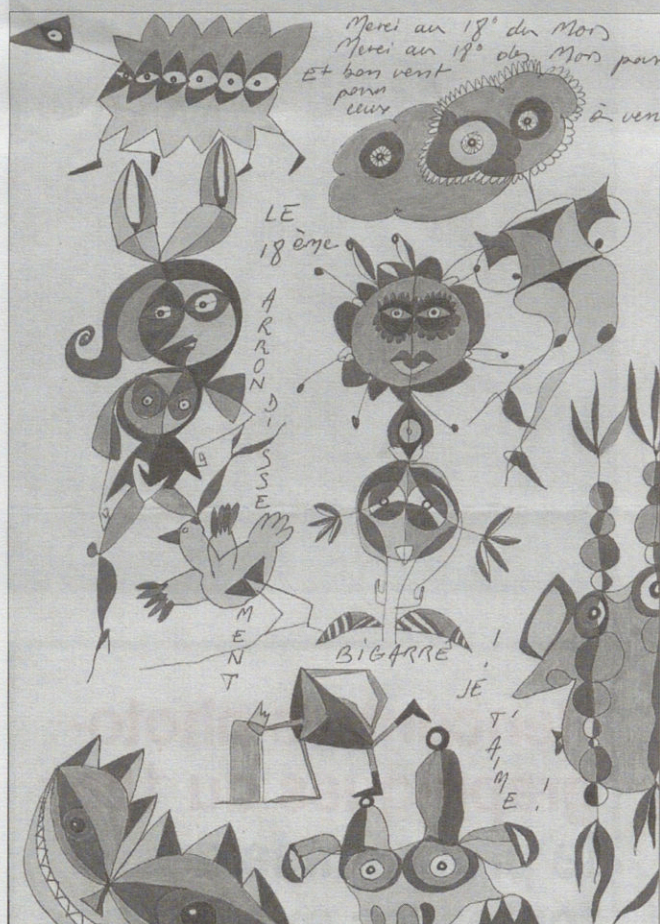
-le choix fait par les étudiants de ce groupe de travailler en particulier sur les problèmes concernant les femmes dans des sociétés multiethniques, j'ai pensé que je pourrais proposer à mes étudiants en français des sujets d'étude (et, pourquoi pas, des sujets de maîtrise aussi) portant sur la réalité sociale du 18e arrondissement telle qu'elle apparaît, entre autres, dans le 18e du mois. Pouvez-vous m'envoyer des documents complémentaires...

(Suivent quelques questions sur les quartiers du 18e, les écrivains ayant habité notre arrondissement - en particulier les écrivains femmes -, questions auxquelles nous répondons par courrier personnel. Mais il nous a semblé amusant de signaler cet écho inattendu de notre journal en Italie...)

Le 18e, je t'aime !

Avec le renouvellement de son abonnement, Didier Régoli nous a envoyé le joli dessin ci-dessous (que malheureusement nous reproduisons sans les couleurs), dans lequel figure le texte :

«Merci aux 18e du mois passés et bon vent pour ceux à venir. Le 18e arrondissement, bigarré ! Je t'aime !»



Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Blandine Bouret, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Marie Delouze, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Donald James, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrivé, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Sandra Mignot, Noël Monier, Thierry Nectoux, André Parajon, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Claude Thomas, Maël Vérot, Laurence Zigliara.

PETITES ANNONCES

● **Pas de panique !**, association agréée de services aux personnes : garde d'enfants, sortie d'école, soutien scolaire. Aide et présence auprès des personnes âgées. Ménage, repassage, grand nettoyage et petit jardinage, courses, cuisine... Paris et région parisienne. Tous les jours de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h, samedi de 11 h à 18 h. Tél. : 01 42 23 36 37, sinon répondeur.

● "Accueil et Promotion", association pour l'égalité des droits des Français et des étrangers, recherche bénévoles pour soutien scolaire. Téléphoner au 01 42 59 26 89 ou se présenter lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h au 28, rue de Laghouat.

● Rééducateur travaillant avec élèves en difficulté école Richomme, cherche matériel informatique (traitement de texte, imprimante) ou machines à écrire pour permettre à ses élèves d'être producteurs de textes. Tél. 01 42 38 01 02 le soir, ou 01 46 06 50 56 la journée.

● Dans le 18e, près de la mairie, cours de piano accéléré. Méthode Hoffmann, par pianiste, ancien chef d'orchestre à la Comédie Française. Cours d'harmonie classique et jazz, orchestration, composition, pour débutants complets et avancés. Tél. 01 44 92 02 95.

● Vends clavier électronique Casio CTK 200 état neuf, moitié prix. Tél. le soir ou répondeur 01 42 51 06 04.

NOS TARIFS

10 F la ligne de 40 signes. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 18 de chaque mois, sous les rubriques : immobilier, logement ; emploi ; ventes et achats divers ; troc ; associations ; messages personnels. Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

La Goutte d'Or à la découverte d'une autre "terre de rencontres" : l'Andalousie du Moyen-Age

«Terre de rencontres», le quartier de la Goutte d'Or, du 24 avril au 24 mai, part à la découverte d'une autre «terre de rencontres» historique, l'Andalousie du Moyen-Age. Ce sera l'occasion pour les diverses communautés culturelles du quartier, à travers de multiples initiatives, d'apprendre à mieux se connaître les uns les autres.

La Goutte d'Or n'est pas un ghetto. Quartier très particulier, aux frontières bien délimitées, façonné depuis un siècle et demi par l'arrivée et l'intégration de vagues successives d'immigrants, quartier en perpétuelle mutation, quartier pauvre donc forcément difficile par certains côtés, quartier au formidable dynamisme, avec les aspects positifs et négatifs que cela comporte, la Goutte d'Or avec ses populations multiples est un lieu de rencontres. Bien loin de vivre séparés les uns des autres, les groupes sociaux, culturels ou religieux qui s'y côtoient confrontent leurs différences et partagent une vie commune.

On y trouve plusieurs langues, plusieurs façons de cuisiner et de s'habiller et donc plusieurs types de commerces, plusieurs religions : l'Islam y est très présent (deux mosquées, rue Polonceau et rue Myrha, et une salle de prières ouverte à la lisière du quartier, rue Jean Robert, par des dissidents de la mosquée de la rue Myrha), mais il existe aussi des hindous au sein d'une population tamoule en expansion, un temple bouddhis-

te japonais, diverses communautés évangéliques (regroupant notamment des Antillais), et bien entendu une paroisse catholique, Saint-Bernard, très vivante.

Cette constatation a conduit quel-

musulmans et juifs (voir l'encadré).

L'idée est donc née, il y a bientôt un an, d'une manifestation aux multiples aspects pour rappeler, à la Goutte d'Or, le souvenir de l'Andalousie d'autrefois, et à travers cela aider



Un quartier façonné depuis un siècle et demi par l'intégration de vagues successives d'immigrants... (Photo prise lors de la fête de la Goutte d'Or.)

ques habitants du quartier à faire la comparaison avec un autre lieu, un autre moment de l'histoire, où se croisèrent et vécurent ensemble en paix des populations de cultures et de religions diverses : l'Andalousie qui, à l'époque des royaumes arabes, entre le VIII^e siècle et 1492, fut un lieu de rencontre unique entre chrétiens,

chaque communauté culturelle et religieuse à approfondir sa connaissance des autres. Des associations du quartier prirent le relais, notamment Paris-Goutte d'Or, qui assure la coordination. L'opération se déroulera sur un mois, du 24 avril au 24 mai.

Noël Bouttier
et Noël Monier

Ce qui va se passer du 24 avril au 24 mai

- Une exposition intitulée *Al Andalus, héritage oublié ?*, au 5 bis rue Pierre l'Ermite, du 25 avril au 17 mai.
- Les *Enfants de la Goutte d'Or* réalisent des activités de calligraphie, maquettes, reportage photo, et présentent leurs travaux à la galerie-ateliers 54 rue Myrha.
- Les *femmes d'Accueil Goutte d'Or*, association d'alphabétisation, réalisent des gravures et des broderies et éditeront un livre.
- Une *nuît du cinéma andalou* sera organisée le 13 mai au *Lavoir moderne parisien*, rue Léon, par AIDDA.
- Un *repas arabo-andalou* organisé le 17 mai à la Salle St-Bruno

par l'ATMF, centre de documentation (10 rue Affre).

• Au *collège Marx Dormoy*, dans plusieurs classes, des actions de sensibilisation au passé andalou seront menées, ainsi qu'une réflexion sur l'espace urbain et les groupes sociaux.

• Des *conférences* : "L'âge d'or de l'Andalousie", "Les différentes interprétations du Livre", "Religion et citoyenneté", "Goutte d'Or, terre de rencontres".

• Un *concert* le 24 mai à l'église Saint-Bernard : flamenco, chant médiéval et musique classique arabe.

Programme détaillé à la salle Saint-Bruno, 9 rue Saint-Bruno.



Le logo de l'opération "Andalousie - Goutte d'Or" : une fleur portant des inscriptions en différents alphabets. Le texte en hébreu à gauche signifie : «Nous sommes tous les enfants d'Abraham.»

Huit siècles d'Andalousie arabe

La conquête de l'Andalousie par les Arabes commença en 711 et connut son apogée avec le califat de Cordoue. Au Xe siècle, celui-ci avait construit une civilisation riche en productions scientifiques et artistiques. Au XI^e siècle, l'Andalousie arabe se divisa en plusieurs royaumes, parfois ennemis. Mais elle connut, notamment à Grenade, d'autres périodes brillantes. La reconquête par les rois catholiques du nord de l'Espagne, commencée au XIII^e siècle, s'acheva par la prise de Grenade en 1492, la même année qui vit la découverte de l'Amérique et l'expulsion des Juifs d'Espagne.

Le souvenir de cette Andalousie historique est encore vif, en Espagne et au Maghreb. Par exemple, un des courants principaux de la musique traditionnelle en Algérie et au Maroc est appelé "musique arabo-andalouse" ou "musique andalouse" tout court.

Il y a une part de mythe dans le souvenir de l'Andalousie arabe. Il est évident que, sur près de huit siècles, il y a eu des périodes heureuses et des périodes cruelles. Mais il est vrai qu'à plusieurs époques, cette société fut un modèle de civilisation et de tolérance.

Enfants inadaptés : une permanence en mairie

L'Association de Parents d'enfants inadaptés (APEI) "Papillons blancs", qui regroupe plus de cent familles dans le 18^e, assure une permanence le deuxième jeudi de chaque mois à la mairie. Elle y accueille les familles pour les conseiller face aux problèmes concernant leurs enfants. Dans certains cas, elle prend contact avec les services compétents afin d'aider les familles dans leurs démarches.

Le mot "communautés"

«J'hésite toujours à employer le mot "communautés", nous dit un des organisateurs de la manifestation, car il peut être compris de plusieurs façons. Chaque homme, chaque femme, immigrant récent ou français depuis des générations, a des racines culturelles, un ensemble de liens sociaux qui ont fait de lui ce qu'il est ; il n'existe pas d'individus abstraits, situés hors des groupes culturels et sociaux divers existant dans la société. En ce sens, constater l'existence d'un pluralisme de communautés, essayer de les connaître et de les comprendre, c'est une condition pour respecter les hommes dans leur réalité.

«Mais si par "communauté" on entend des groupes fermés sur eux-mêmes et cherchant à fonctionner à l'écart de tous les autres, voire-contre les autres, alors ça ne va plus du tout...»

Réouverture de la bibliothèque Porte Montmartre...

Bonne nouvelle : la bibliothèque publique de la Porte Montmartre, fermée depuis l'automne pour inventaire et informatisation, va rouvrir le mardi 8 avril (avec un peu de retard, puisque la réouverture était prévue pour février). Les lecteurs pourront désormais y consulter le catalogue informatisé de toutes les bibliothèques de Paris, et leur carte d'abonné (gratuite) leur donnera accès à toutes celles de ces bibliothèques qui sont elles aussi informatisées.

La bibliothèque sera désormais ouverte le jeudi jusqu'à 19 h pour la section adultes.

Le 24 avril à 18 h aura lieu une séance de contes, tous publics, avec Isabelle Cardou.

...mais fermeture définitive de la bibliothèque Budin

Mauvaise nouvelle : la bibliothèque de la rue Pierre Budin a fermé. Le prêt des livres a cessé le 1er février. Les locaux sont restés ouverts jusqu'au 28 mars, et puis fermeture définitive.

Cela s'est fait sans bruit. Le journal de la Ville de Paris ne l'a pas annoncé, et le conseil d'arrondissement du 18e n'en a pas été saisi. Il n'est rien prévu pour la remplacer dans ce secteur.

Raison indiquée : le bâtiment va être démolé pour l'extension de l'école du 54 rue Marcadet. Personne ne conteste l'agrandissement de cette école. Mais dans ce quartier où habitent nombre de familles pauvres entassées dans des logements trop petits, la bibliothèque Budin était pour beaucoup d'enfants et d'adolescents le seul endroit où ils pouvaient, après l'école, trouver un peu de calme pour faire leurs devoirs et étudier. La mairie de Paris fait valoir qu'une autre bibliothèque va être construite à la Goutte d'Or, rue de Fleury. Elle ouvrira (si les délais sont respectés) à l'automne 98.

Mais penser que les enfants du secteur Budin-Emile Duployé, tout au nord de la Goutte d'Or, iront jusqu'à cette nouvelle bibliothèque, tout au sud, à côté du métro aérien, c'est ne rien connaître du quartier...



Valérie Statella

La ligne 95 sera équipée d'un système d'observation par satellite permettant aux voyageurs de recevoir des informations sur les temps d'attente.

PC + 95 = BUS 2001

Le «plan bus» de la mairie de Paris prévoit, entre autres, l'allongement de la ligne 95 et son suivi par satellite, et des aménagements de voirie pour le PC.

“BUS 2001”. Ce n'est pas le titre du dernier film de science-fiction, mais le plan proposé en mars par la Ville de Paris pour l'amélioration des transports en autobus dans la capitale.

Depuis quarante ans, date de la dernière organisation générale du réseau parisien des autobus, les arrondissements du centre ont perdu 40 % de leur population et 15 % de leurs emplois, souvent au profit des arrondissements périphériques. C'est le constat qu'a dressé Jean Tibéri devant le Conseil de Paris. Et il a proposé des modifications, dont certaines, que nous présentons ci-dessous, bénéficieront au 18e arrondissement.

Le 95 en ligne longue

La ligne 95 (Porte Montmartre - Gare Montparnasse), qui dans sa partie nord traverse le 18e, sera prolongée dans sa partie sud jusqu'à la Porte de Vanves afin de réaliser un axe nord-sud traversant toute la capitale.

Pour améliorer le fonctionnement de cette ligne «longue», le stationnement deviendra unilatéral rue Damrémont entre la rue Marcadet et la rue du Poteau (presque à la Porte Montmartre). Il n'est pas prévu de créer ailleurs de nouvelles places de stationnement pour les voitures, compensant celles qui seront supprimées. Les trottoirs à l'angle des rues Dam-

rémont et Lamarck devront être élargis, tout comme au 5 avenue de la Porte Montmartre pour améliorer la sécurité au terminus de la ligne.

En tout, un budget de 602 000 francs est prévu.

Innovation spectaculaire : cette ligne 95 sera équipée du système “Altair”, un système par satellite qui permettra aux voyageurs de recevoir des informations sur les temps d'attente, et à la RATP de détecter et limiter les problèmes d'exploitation de la ligne.

Le 48 à La Chapelle

Autre ligne d'autobus que le maire de Paris propose de prolonger et qui concernera (sur la marge) le 18e : le 48 (Porte de Vanves - Gare du Nord) ira jusqu'à la Porte des Lilas et passera place de la Chapelle (près du métro La Chapelle, sur la ligne Nation-Dauphine).

Des séparateurs pour le PC

Un effort est également proposé afin d'optimiser la régularité et la vitesse des autobus, en leur évitant d'être pris dans des encombrements. A cet effet, des séparateurs seront mis en place notamment dans les segments de voies du PC où aucun arrêt pour livraisons n'est constaté. Ces séparateurs physiques (matérialisés pas seulement par une ligne blanche) et franchissables

existent déjà par endroits et la mairie considère l'expérience positive.

Dans le 18e, ces installations seront réalisées sur le boulevard Ney entre la Porte de la Chapelle et la Porte de Clignancourt, soit 800 mètres dans les deux sens, ainsi qu'entre la Porte de la Chapelle et le site propre existant Porte d'Aubervilliers, soit sur 500 mètres environ¹. Plus de 1 770 000 F sont prévus pour ces aménagements.

Pas encore de date

Il ne s'agit encore que de propositions, qui ne sont pas approuvées et qui doivent obtenir l'accord de la RATP. Mais il ne semble pas qu'elles doivent rencontrer d'objections majeures. La seule incertitude réside dans l'absence de calendrier. Les premiers travaux, qui concerneront des arrondissements centraux (Concorde, Châtelet) débuteront dans trois mois aux mieux.

Bertrand Combaldieu

1. Il était prévu d'installer les séparateurs sur la totalité du tronçon entre Porte de la Chapelle et Porte d'Aubervilliers, mais (voir notre n° 25) les habitants de la cité Charles Hermite ont obtenu la promesse que ce ne serait pas le cas devant leur cité, afin de conserver des places de stationnement ; cette cité, construite dans les années 30, ne comporte en effet pas de parkings et les voitures des habitants ne peuvent stationner que sur les rues.

(Publicité)

Le plan d'occupation des sols de Montmartre voté en 1995 a été annulé en janvier dernier par le Tribunal administratif de Paris à l'initiative notamment des **Accros de Montmartre**. Afin de faire entendre, lors de la prochaine révision du P.O.S., votre volonté de préserver un site menacé de Montmartre, la pointe de l'îlot Lepic-Joseph de Maistre, **Rejoignez-nous et adhérez à l'association des Accros de Montmartre !**

Je souhaite adhérer et soutenir l'Association Les Accros de Montmartre :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

☐ Simple adhésion : 50 F ☐ Adhésion de soutien : 100 F ☐ Bienfaiteur : 300 F

Les Accros de Montmartre - 41, rue Lepic, 75018 Paris

Après l'annulation du "plan d'occupation des sols" de Montmartre : Pour un nouveau plan de sauvegarde qui conserve les "dents creuses"

La mairie de Paris a décidé de ne pas faire appel après l'annulation par le tribunal administratif du "plan d'occupation des sols" (POS) de Montmartre (voir notre dernier numéro). C'est donc maintenant certain : le nouveau POS qui avait été voté le 22 mai 1995 par le Conseil de Paris n'est plus en vigueur.

Les POS sont des règlements établis par les communes, qui fixent les règles et servitudes régissant l'emploi du sol urbain, et les conditions auxquelles doivent se soumettre les constructions qui y sont édifiées. Le nouveau POS de Montmartre, qui vient d'être annulé, couvrait une zone délimitée au nord par les rues Custine et Caulaincourt, au sud par les boulevard de Clichy et Rochechouart, à l'est par la rue de Clignancourt. Il avait été baptisé "plan de sauvegarde de Montmartre". C'était vrai pour la plupart de ses dispositions, qui offraient effectivement une certaine protection contre des démolitions ou des constructions susceptibles de dénaturer l'identité de Montmartre. Mais sur quelques points, la mairie de Paris avait fait des exceptions inexplicables - ou trop explicables...

Une réunion a eu lieu le 10 mars à la mairie du 18^e, sur l'invitation du premier adjoint de l'arrondissement, Christophe Caresche, et en présence de la plupart des associations de quartier concernées, pour examiner la nouvelle situation.

L'ancien POS, moins protecteur, redevient en vigueur.

Le nouveau POS étant annulé, c'est l'ancien, celui d'avant le 22 mai 1995, qui est à nouveau en vigueur. Il offrait une protection moins grande contre les demandes de permis de construire nuisibles. Y revenir est, d'une certaine façon, un recul. Les participants à la réunion ont donc souhaité qu'un nouveau "plan de sauvegarde" soit d'urgence mis à l'ordre du jour, et que dans la période qui s'ouvre les pouvoirs publics se montrent vigilants.

Cependant ils ne veulent absolument pas que les dispositions qu'ils contestaient dans le plan qui vient d'être annulé se retrouvent à nouveau.

Ces dispositions contestées, c'était essentiellement la possibilité offerte aux promoteurs de combler certaines "dents creuses". On appelle "dent creuse" un endroit où, entre deux constructions relativement hautes, il en existe une plus basse. L'existence de nombreuses "dents creuses", permettant des échappées du regard sur le panorama de Paris, est un des charmes de Montmartre.

Or le projet établi par les services de l'Hôtel de Ville autorisait à en combler un bon nombre. C'était le cas, entre autres, rue d'Orchampt, ainsi qu'au virage Lepic, et rue St-Vincent.

C'est ce qui a conduit des associations d'habitants à demander devant le tribunal l'annulation du POS.

L'annulation portait seulement sur la procédure.

Du côté de l'Hôtel de Ville, on fait remarquer que le POS n'a pas été remis en cause par le tribunal dans son contenu, mais que c'est seulement la procédure suivie qui a été condamnée.

Avant d'adopter un "plan d'occupation des sols", les communes doivent en effet respecter certaines pro-

cedures obligatoires. Il doit y avoir une "enquête publique" durant laquelle tout citoyen intéressé est invité à faire connaître son avis, sur un registre déposé en mairie. Cette enquête publique doit être annoncée assez largement, en particulier dans deux journaux régionaux ou nationaux.

donner un avis, que le conseil municipal est d'ailleurs libre ensuite de suivre ou de ne pas suivre. Dans le cas présent, le "commissaire enquêteur" n'avait tenu aucun compte de l'avis des habitants qui dénonçaient l'insuffisance de protection dans les endroits cités plus haut. Il avait recommandé de voter le projet de POS tel qu'il avait été envisagé par les services de la Ville sur ces points-là.

Mais la loi oblige le commissaire enquêteur à "motiver" son avis. Il devait donc dire pourquoi il se prononçait ainsi contre l'avis majoritaire

tivement ce qu'il a fait : il a rejeté les autres motifs d'annulation invoqués par les plaignants.

Les Montmartrois à nouveau consultés en "enquête publique"

Les habitants de Montmartre vont donc, très vraisemblablement, être à nouveau consultés dans une "enquête publique", à une date qui n'est pas encore fixée. S'ils veulent que, cette fois, leurs avis majoritaires soient écoutés, il faudra que leur pression s'exerce avec force. Il faudra donc

Habitants et associations de Montmartre, réunis à la mairie du 18^e, se sont demandé : puisque le tribunal a annulé ce qu'on appelait le "plan de sauvegarde" de Montmartre, comment mettre en place une nouvelle réglementation protégeant le site - et qui, si possible, ne présente pas les carences de celle qui vient d'être annulée ?



Noël Monier

Dans le cas du POS de Montmartre, l'enquête publique avait bien eu lieu à la mairie du 18^e, entre le 17 octobre et le 3 décembre, mais elle n'avait été annoncée que dans un seul journal régional (*le Parisien*), et dans un autre, *les Petites Affiches*, dont le tribunal a jugé la diffusion trop restreinte. C'est un des motifs d'annulation retenus par le tribunal.

Une fois l'enquête publique effectuée, un "commissaire enquêteur" doit prendre connaissance de tous les avis formulés, en faire un compte-rendu et

Les décrochements de hauteur d'une maison à l'autre sont une caractéristique de Montmartre. Ici, le "virage Lepic", où un permis de construire très contesté a été délivré.

totalité du plan, alors que c'étaient seulement certaines dispositions qui étaient contestées. Mais les associations plaignantes n'avaient pas le choix : si elles voulaient que leur point de vue soit pris en compte, elles étaient obligées d'invoquer des motifs de procédure ; car sur les questions de fond, il était à craindre que le tribunal ne se déclarât incompétent - et c'est effec-

des habitants. Le tribunal estime qu'il ne l'a pas fait. C'est le second motif d'annulation retenu.

Ces deux motifs portent, effectivement, sur la procédure. Et ils ont l'inconvénient d'annuler la

qu'ils soient nombreux à s'exprimer sur le registre en mairie.

Une dernière question a été débattue au cours de la réunion du 10 mars. Le plan d'occupation des sols peut effectivement assurer une certaine protection du site de Montmartre. Mais cette protection n'est pas absolue : ce qu'une modification du POS a fait, une autre modification, votée comme la première par le Conseil de Paris, pourrait un jour le défaire.

Il existe une autre procédure de sauvegarde, plus contraignante : la "zone de protection du patrimoine architectural et urbain" (ZPPAU). Là, ce n'est pas la commune qui promulgue le règlement, mais le ministère de la Culture, en vue de protéger un patrimoine architectural. Le quartier historique

(Suite en page 6)

(Suite de la page 5)

du Marais, par exemple, a été décrété "ZPPAU", ce qui équivaut presque à en faire un "site classé". Si une telle protection pouvait être obtenue pour Montmartre, elle offrirait une garantie remarquablement forte. Mais c'est très compliqué, et très long, d'obtenir un classement en ZPPAU. Renoncer à la sauvegarde que peut offrir une modification du POS, dans l'espoir d'une hypothétique ZPPAU qu'on n'est pas sûr d'obtenir, c'est prendre un risque.

Une majorité s'est donc dégagée à la réunion du 10 mars pour souhaiter que d'abord soit à nouveau proposée une modification du POS, tenant mieux compte cette fois des vœux des habitants - et qu'ensuite seulement, on explore les possibilités de faire classer en ZPPAU certains secteurs de Montmartre.

Ces problèmes devaient également être abordés à l'assemblée de l'association SOS-Abbesses le 22 mars.

Noël Monier

PRÉCISION

Dans notre dernier numéro, deux lignes ont sauté à la fin de l'article consacré à l'annulation du POS de Montmartre. Il fallait lire : «Ceci dit, le contexte municipal a considérablement évolué et on peut espérer maintenant une meilleure écoute des habitants.» Et l'article était signé Christelle Antoine.

Chevalier de la Barre : unanimité au conseil d'arrondissement, pas à l'Hôtel de Ville



L'ancienne statue du Chevalier de la Barre, devant le Sacré-Cœur, était d'un style que certains ont qualifié de "saint-sulpicien". Elle a disparu, il faudrait en créer une autre pour la mettre sur le socle (qui, lui, est resté).

A l'unanimité des présents, de gauche comme de droite, le conseil d'arrondissement du 18^e a voté le 10 mars dernier un vœu présenté par Bertrand Delanoë, PS, et demandant le rétablissement de la statue en hommage au Chevalier de la Barre près du Sacré-Cœur.

Jean-François, chevalier de la Barre, âgé de 18 ans, accusé de ne s'être pas découvert au passage d'une procession religieuse à Abbeville en 1766, fut condamné à avoir le poing coupé, la langue arrachée, et fut décapité avant que son corps soit brûlé. L'affaire fit grand bruit, Voltaire notamment mena campagne contre ce jugement et en faveur de la tolérance.

Fondue pour faire des canons

Une statue à sa mémoire fut établie en 1905 sur le parvis du Sacré-Cœur, à l'initiative de Clémenceau, ancien maire du 18^e. L'emplacement n'était pas choisi au hasard : le Sacré-Cœur, dans l'esprit de certains de ceux qui l'avaient construit, voulait symboliser le pouvoir de la religion sur la société ; la statue du Chevalier était là au contraire pour rappeler le principe du respect des opinions de chacun et la laïcité de l'Etat. Plus tard, elle fut déplacée de quelques dizaines de mètres, square Nadar (c'est le petit square qui se trouve à gauche quand on est face au Sacré-Cœur). En 1941, les occupants allemands l'enlevèrent pour la fondre, comme beaucoup d'autres statues à travers toute la France, afin de faire des canons.

Le socle existe toujours, square Nadar, avec l'inscription en hommage au Chevalier de la Barre. Mais la statue n'a jamais été réinstallée. Il faudra d'ailleurs, si on veut voir à nouveau une statue sur ce socle, en créer une nouvelle, car le moule de l'ancienne est perdu. Ce qui coûterait, selon les estimations, entre 300 000 et 500 000 francs.

«Le socle suffit.»

Aujourd'hui, trois associations, pas moins, militent dans le 18^e pour le rétablissement de cette statue. L'une, animée par M. Boulmier, conseiller d'arrondissement (Mouvement des Citoyens), a lancé une souscription dans ce but. «Il ne faut pas attendre les fonds de la mairie de Paris, dit M. Boulmier, car nous savons qu'elle s'abritera derrière le manque d'argent pour refuser.»

Claudine Tailhades, responsable d'une autre association, a eu un contact à ce sujet avec la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris. «L'habitude d'honorer les personnages historiques par des statues est passée de mode», lui a-t-on répondu. On lui a cité en exemple l'hommage rendu à François Arago il y a deux ans, non pas par une statue, mais par une série de médaillons incrustés dans le sol (voir Le 18^e du mois n° 4). Mais le directeur adjoint du cabinet de Tibéri a été encore plus net : il lui a écrit qu'à son avis, le socle actuellement présent square Nadar suffisait largement.

Jamil Brahimi, fondateur de la troisième association, la plus ancienne (présidée par M. Rosso), estime pour sa part : «Il faut d'abord réunir le plus de soutiens possible, notamment des signatures de personnalités qui s'engagent, afin que la demande ait davantage de poids. Car un vote hostile du Conseil de Paris, annulant celui qui au début du siècle avait décidé l'installation de cette statue, risquerait d'anéantir les efforts accomplis.»

Quoi qu'il en soit, M. Delanoë avait l'intention de poser maintenant la question devant le Conseil de Paris.

Sandra Mignot

Rue d'Orchampt : la polémique continue

La polémique continue à propos du permis de construire du 3 bis rue d'Orchampt, sur le côté sud de la Butte, à un endroit où la pente est particulièrement abrupte. Comme nous l'avons rapporté, une association de riverains s'oppose au projet de construction à cet endroit, en raison de l'instabilité du sol et du sous-sol (carrières). M. Mouscadet, propriétaire du terrain au titre de la S.C.I. de la Butte, s'exprime à son tour dans un courrier qu'il nous a adressé : «Vous écrivez, nous dit-il, que tous les jardins privés du côté impair de la rue d'Orchampt ont été classés dans leur intégralité en EVIP¹, puis vous rajoutez qu'au 3 bis, seulement 20 m² sur 187 m² le sont.

Cette affirmation est d'abord erronée, et ensuite très tendancieuse par le manque d'informations qui permettraient au lecteur de comprendre les intentions du législateur du POS. (...)

Premièrement, l'information est inexacte. Vous confondez, ce qui porte à de graves conséquences, la dénomination de "terrain", qui doit se comprendre comme celle de "parcelle" dans le cadastre, avec la

dénomination de "jardin". Le terrain du n° 3 bis fait bien 187 m², mais vous savez bien qu'une partie importante de cette parcelle est déjà construite. Le mur de clôture sur la rue d'Orchampt, le logement en appentis, le passage d'accès, l'appentis du WC et la terrasse bétonnée couvrent une surface de 120 m² environ. La partie existante en jardin privé n'est donc que de 67 m² et non pas de 187 m².

La surface actuellement classée en EVIP est de 30 m² environ et non pas de 20 m².

Ensuite vous omettez de mentionner que le POS oblige le constructeur à créer un espace libre avec jardin qui, en sus de l'EVIP, doit représenter une certaine proportion de la surface du terrain constructible (...). Le jardin tel qu'il est prévu a une surface de 62 m² environ et non pas de 20 m². Cette surface de jardin est importante en comparaison de tous les autres jardins privés du côté impair de la rue d'Orchampt.

Si l'on considère par ailleurs le pourcentage de la surface de la parcelle conservée en jardin dans le projet, le 3 bis est, une fois encore, le terrain qui a le plus d'espace vert dans cette rue.

Une analyse objective permet également de remarquer que les

autres jardins classés en EVIP rue d'Orchampt concernent des parcelles déjà bâties dont les constructions actuelles occupent déjà la totalité du terrain raisonnablement constructible (...).

Il est d'autre part incorrect de laisser croire que dans le POS seules quelques "exceptions" permettent de modifier les immeubles existant à Montmartre. J'ai pu relever dans le POS plus de 50 immeubles qui peuvent être surélevés...»

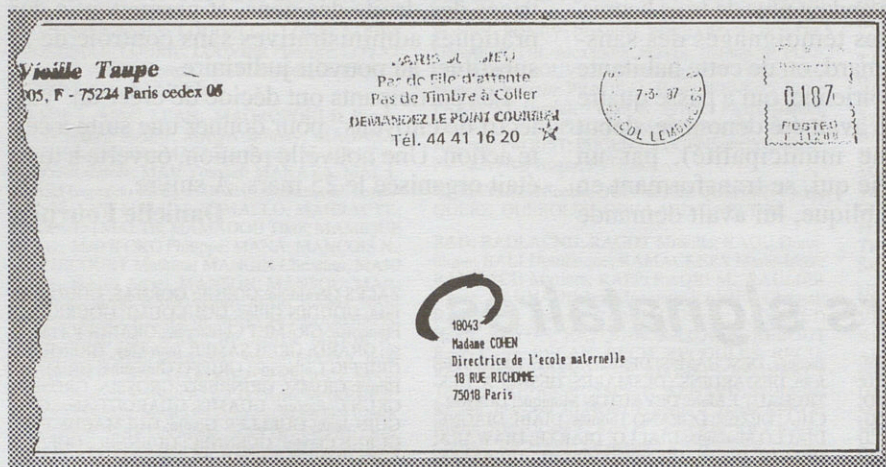
(Note de la rédaction : Les informations que nous transmet ainsi M. Mouscadet méritent sans doute d'être connues dans le détail, afin de mieux comprendre et juger les intentions des auteurs du POS, dont M. Mouscadet prend ici la défense en même temps que la sienne. Mais la question de la surface de jardin n'est invoquée par l'association des riverains que comme argument à l'appui de leur revendication ; la question fondamentale qu'ils posent, c'est : est-il raisonnable de construire un immeuble de plus à cet endroit ? Ils estiment que cela est dangereux. Nous avons, pour notre part, fait notre travail d'information en exposant les arguments à l'appui de leur thèse, et aussi les arguments contre.)

1. EVIP = espace vert intérieur protégé.

Qui donc a détourné le fichier "Sagesse" au profit des négationnistes ?

Le fichier "Sagesse" de la Direction des affaires scolaires de Paris semble avoir été utilisé pour diffuser de la propagande antisémite. Or ce fichier contient les noms de tous les élèves des écoles parisiennes avec des informations sur leurs familles...

Qu'un fichier aussi sensible, en principe "protégé", ait pu se trouver entre de telles mains, est inquiétant.



C'est le numéro figurant au-dessus du nom (entouré ici d'un cercle) qui a alerté les directeurs d'école : ce numéro est celui qui figure dans le fichier Sagesse.

C'est dans le 18e que l'affaire a été découverte d'abord : des directeurs d'écoles (une soixantaine en tout dans notre arrondissement) avaient reçu à partir du 12 mars d'étranges missives. Dans une enveloppe portant le logo de la librairie "La Vieille Taupe" figuraient trois tracts rédigés dans un style quelque peu délirant, qui tous trois s'attaquaient avec une extrême violence aux lois antiracistes existant en France et aux organisations antiracistes. L'un de ces tracts se terminait sur un véritable appel au meurtre du président du MRAP.

"La Vieille Taupe" est spécialisée dans l'édition et la diffusion d'écrits négationnistes et antisémites, on le sait depuis longtemps, et il n'y aurait dans ce courrier nauséabond rien de nouveau si un détail sur l'enveloppe n'avait attiré l'attention de plusieurs des directeurs d'école destinataires : au-dessus de leur nom et de leur adresse figurait un numéro, et ce numéro était celui du fichier Sagesse.

150 000 élèves en fiches

Qu'est-ce que Sagesse ? C'est un fichier établi et géré conjointement par l'Académie de Paris (administration de l'Education nationale) et la Direction des affaires scolaires (DASCO) de la Ville de Paris, et qui contient des renseignements très détaillés sur les 150 000 élèves des écoles de la capitale : état-civil, adresse, niveau de ressources de la famille, activités scolaires et périscolaires, nationalité des enfants et des parents. Ce fichier, contrôlé par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), ne

doit normalement servir, exclusivement, qu'à la gestion des écoles : affectation des enfants à telle ou telle école selon leur domicile, attribution de réductions pour les cantines scolaires, etc... (On peut d'ailleurs s'étonner d'y voir figurer la nationalité des parents, même si la DASCO déclare que c'est utile pour renseigner les statistiques de l'Education nationale.)

Fichier sensible, Sagesse est en principe protégé. Seul un petit nombre de personnes y a légalement accès. Il est donc extrêmement inquiétant que des militants du racisme aient pu en avoir une copie et l'utiliser.

Après le 18e, c'est dans le 15e que les directeurs d'écoles ont lancé à leur tour l'alerte, et bientôt on s'est aperçu qu'en tout plus de 500 directeurs

d'écoles primaires dans tout Paris avaient reçu ce courrier. L'Hôtel de Ville de Paris, l'Académie et la CNIL étaient alertés. Le directeur de l'Académie de Paris annonçait rapidement son intention de porter plainte, tout comme Jean Tibéri, qui ordonnait une enquête dans les services de la Ville.

Toutefois, la mairie de Paris a déclaré à la presse que ce n'est pas le fichier Sagesse proprement dit qui aurait été utilisé par la Vieille Taupe, mais un fichier beaucoup moins confidentiel comportant seulement les noms des directeurs d'école.

En outre, dit-on à la mairie, il s'agit d'un fichier datant d'avant 1992. On le constate au fait qu'y figurent des noms de directeurs qui ont quitté l'école concernée depuis cette date, ou de directrices qui, s'étant mariées, ont changé leur nom.

Sur le deuxième point (la date), les directeurs d'école du 18e avaient fait eux aussi la même constatation. En revanche, ils se déclarent très surpris des déclarations de la mairie concernant l'existence d'un fichier spécifique de directeurs : si un tel fichier existe, il aurait été mis en place à l'insu des directeurs et de la CNIL ; ce serait un fichier clandestin, possédant une clé d'interconnexion avec le fichier Sagesse (le numéro d'école), ce qui est absolument interdit par la loi.

De nombreux directeurs d'école ne se contentent donc pas de ces déclarations, dont ils estiment qu'elles ont peut-être été inventées uniquement dans le but de minimiser l'affaire.

Ils souhaitent que l'enquête ouverte à la suite des dépôts de plaintes aille jusqu'à son terme. Car si un fichier aussi important ne bénéficie pas de la protection nécessaire, on peut craindre que des atteintes graves soient portées

à la conscience et à la sécurité des enfants et des familles. Que le détournement du fichier ait eu lieu avant 1992 ne change rien à l'affaire : le fond du problème, c'est qu'il y a dans Paris des gens professant des thèses racistes et qui diffusent leur propagande avec l'outil d'un service public !

C'est d'autant plus inquiétant que la Direction des Affaires scolaires de Paris négocie actuellement avec la CNIL l'extension du fichier Sagesse aux élèves des collèges...

Jean-Yves Sparfel

3 avril : un carnaval, des carnavaux

Les élèves des maternelles de la Goutte d'Or, avec ceux des rues d'Orsel et André Del Sarte et des "grands" de quelques CP, se retrouvent jeudi 3 avril pour le défilé de carnaval. Point de rencontre : square Léon. Temps forts : de 10 h à 10 h 30, et de 15 h 30 à 16 h, avec participation de musiciens. Voilà des semaines que les enfants préparent masques et déguisements. Ça promet d'être coloré ! La maternelle du Département et celle de Championnet ont fêté carnaval, elles, le samedi 22 mars.

L'AIR DU TEMPS

Défense aux pauvres de bavarder

La rue appartient à tout le monde, et pourtant... Quelle ne fut pas ma surprise, sortant de chez moi, cité de la Chapelle, de voir un responsable des Restos du Cœur, qui s'y sont installés il y a trois mois, demander énergiquement aux femmes et aux hommes venus se ravitailler de ne pas stationner dans la cité. D'après lui, des riverains, gênés par le bruit, auraient menacé d'appeler la police. Précisons que les distributions alimentaires ont lieu du lundi au vendredi entre 9 h et midi, et que les « nuisances sonores » dénoncées par ces riverains ne sont rien de plus que des gens parlant sur le trottoir.

Ces mêmes riverains, à ma connaissance, n'ont jamais émis de protestation contre les centaines de propriétaires de chiens du quartier qui viennent ostensiblement leur faire faire leurs besoins chaque jour dans notre paisible ruelle. Mais « nos amies les bêtes » ont droit sans doute à tous les égards. En revanche, les pauvres, ils doivent se terrer et surtout ne pas être visibles, faute de quoi on menace de lâcher contre eux la maréchaussée.

Claude Thomas

"La Vieille Taupe" : spécialisée dans le négationnisme

"La Vieille Taupe" est une librairie spécialisée dans les ouvrages "négationnistes", c'est-à-dire qui nient la réalité de l'extermination des Juifs par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. La lecture de ces textes ne laisse aucun doute : l'objectif des auteurs n'est pas de faire œuvre d'historiens. L'horreur des camps d'extermination est établie depuis longtemps par d'innombrables témoignages et documents, que les "négationnistes" sont bien en peine de contester. Leur discours vise en réalité à banaliser l'antisémitisme et le racisme.

Parmi les trois tracts envoyés par "la Vieille Taupe" aux directeurs d'école, le premier demandait l'abrogation de la "loi Gayssot" (qui sanctionne notamment la négation des crimes contre l'humanité). Le second, signé par le directeur d'une librairie roumaine de Paris, assimilait les lois antiracistes existant en France au système d'oppression qui existait en Roumanie sous Ceaucescu. Le troisième tract, signé d'un bizarre "Comité Franco-islamique de Libération" dont l'adresse est... au Danemark, prenait la défense de Brigitte Bardot, que le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) avait récemment assignée en justice pour des propos qu'elle avait tenus au sujet des immigrés musulmans ; ce tract, après un déchaînement de propos antisémites, s'achevait par une menace contre Mouloud Aouni, président du MRAP, accusé d'être à la solde d'un "complot sioniste", et qui, disait le tract, pourrait bien être égorgé comme les moutons lors de l'Aïd !

2 150 signatures dans le 18e contre la loi Debré

La pétition contre le projet de loi Debré lancée dans le 18e sous le titre *Avant qu'il ne soit trop tard* (voir notre dernier numéro) avait recueilli, à la date du 20 mars, 2 150 signatures d'habitants de l'arrondissement.

Ce qui frappait à l'examen de ces listes, c'est la grande variété des professions : des enseignants (institutrices, professeurs de lycée professionnel, etc.), un grand nombre de cadres associatifs, et aussi beaucoup d'ouvriers (dont plusieurs «ouvriers mécaniciens», un chauffeur de poids lourd, etc.), des commerçants, une quinzaine d'assureurs, des agents immobiliers, plusieurs pharmaciens, une dizaine de médecins, des chômeurs, une douzaine de RMistes... A noter : une proportion importante de noms d'origine étrangère, sans qu'on puisse savoir, bien entendu, s'il s'agit d'immigrés ou de Français ; cela mérite d'être remarqué car, nous dit un responsable de la Ligue des droits de l'homme,

«les immigrés ou enfants d'immigrés, d'habitude, hésitent beaucoup à signer des pétitions».

Copie des pétitions a été envoyée au ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré et aux députés de l'arrondissement. Un rendez-vous a été demandé à M. Debré - qui n'a pas répondu - et à M. Daniel Vaillant. Las ! celui-ci a déclaré ne pas pouvoir proposer de rendez-vous à la délégation avant un mois !

Le 12 mars à la *Maison Verte* a été organisée une réunion qui a été un gros succès : près de 250 personnes, et une grande diversité dans un public qui a débattu pendant plus de trois heures. On a pu entendre des témoignages des sans-papiers de Saint-Bernard, ou de cette habitante du 18e, d'origine ivoirienne, qui a passé quatre mois en prison : elle avait été dénoncée, début 95 (sous l'ancienne municipalité), par un employé de la mairie qui, se transformant en agent de la force publique, lui avait demandé

son titre de séjour lors de l'inscription de son enfant à l'école ! Bel exemple d'aide à l'intégration (et de non-respect de la loi ; car, ainsi que l'a rappelé une circulaire du ministère de l'Education nationale, l'inscription à l'école ne doit en aucun cas être liée au contrôle des titres de séjour)...

Dominique Noguères, de la Ligue des droits de l'homme, Jean Cathala, de la Cimade, Albano Cordeiro (Verts) ont complété les interventions locales et montré comment les modifications des lois détruisent les garanties protectrices des droits des gens, et permettent à des pratiques administratives sans contrôle de se substituer au pouvoir judiciaire.

Les participants ont décidé de créer un «collectif de citoyens» pour donner une suite à cette action. Une nouvelle réunion, ouverte à tous, était organisée le 25 mars. A suivre.

Danielle Fournier

La liste des 1820 premiers signataires

ABADIE, ABALAIN Guy, ABANZA Y., ABDALLAH Aït-Ihtha, ABDELDEIM Syhème, ABDELKADER, ABDELMALEK, ABDERHALY Isabelle, ABDUL Tshilaminu, ABEDJADOLLO, ABGRALL François, ABOUA, ABOUDRAR, ABSLON, ACCOURI, ADMI, ADNIN Christian, ADRIC, ADVOCAT, AGOSTINI Eugénia, AHODIKPP, AHODS Adoll., AÏD, AÏT Saad, AÏT Ahmel, AÏT OVAKA Mina, AÏT-ALI Bruno, AÏT-Amhed, ALALOU Zaim, ALBA Michel, ALBERTIN, ALHASSANE Conté, ALIANZA, ALLAVOINE, ALLAVOINE, ALLIANCES SANS FRONTIÈRE, ALMA, ALONZO, ALTER Anne, ALVANTE, AMAR, AMBROSINI Emilie, AMOR Cécile, ANCEL, AMRI Aicha, ANDING Jacky, ANDRAU, ANDREANI, ANDRÉOS, ANDRIEU, ANDRIEU Pascal, ANE, ANFMY Elisabeth, ANRANE, AQUAIY, ANZAR, ARMANGAUD Nicolas, ARMANO Thibault, ARMENGRUA, ARNAUT Laurent, AROUERTE, ARTIZZY, ASSINE, ASSOUN Laurent, ASTRUC, ATALI Luc, ATMANI, ATTLANE, AUAHBI Youssef, AUBERT, AUDIBERT, AUDINUL, AUGIER M. P., AUGIRON Filémon, AUGRY, AUSELS Weill, AUTILH, AUTRECHY, AVERY, AVISSEAU, AYATA, AYMEN Lucile, AYAGUER Myriam, AZIZ, AZIZ, AZZOULI.

BABEL Cécile, BABEL Claire, BABELON Delphine, BABISIS, BACH, BACHELET Lehan, BACHELLIER Geneviève, BAHUON, BAILLEUL Marc, BAILLY, BAJEUX S., BAKALASZAU, BALDE, BALDE, BALI, BALLERINI Ph., BAMES, BAMOT, BANDRY, BARA Fadila, BARALLE Jean-Pierre, BARBIER Christiane, BARBIER Sophie, BARDEFOLLE Gérard, BAREK Katia, BARIAUD, BARIUS-PARES Eva, BAROME, BARONE, BARRABAND Armand, BARROUX Gilles, BARTOLI Sabine, BASCOUSSIER, BASTIN Louis, BASTISSY, BASTON Marie-Noëlle, BATHIE, BAUDEQUIN, BAUDIC, BAUDRAND, BAUDRAWD, BAUDUIN Bertrand, BAUER, BAUMER, BAZOIN, BEALLA, BÉATRICE, BEAU, BEAUGRAND, BEAUJARD, BEAUVAIS, BEBACE Guy, BECAITI, BECHICI, BECO, BEDU, BELA, BELA, BELHADES, BELKACEM, BELLA Uta, BELLAMY Alexandra, BELMERABET Karima, BELOT, BELOT, BELTZUNG François, BEN-HAYOUN Bruno, BENAICHE, BENAÏSSA Nora, BENALLEG, BENJAMIN, BENJANOVA Nasryne, BENOIT, BENSADIA Hamida, BENSILLIE, BENSMANA, BENZIANE Boubekem, BENZIANE Sébastien, BENZIDANE Gahhe, BÉRAUD A.-M., BÉRAULT, BERGOVICI, BERHAK, BERLAND, BERNARD Claire, BERNARD H., BERNARD Jérôme, BERNARD, BERNAT J., BERNET J., BERTON, BERTUZZI Carla, BERUDE, BESANCE-NOT, BESSON, BEZ Martine, BÉZIE Jacques, BICKART, BIDAULT, BIDAUX Pascal, BIDEGARAY, BIELKA Gérard, BIELKA Martine, BILLON, BISSONTZ, BITA Lucisano, BLANCHARD, BLANCHE-MANCHE, BLANCHOTTE, BLANDU Douki, BLANQUART Louise, BOCKSTAL Sabine, BLOEDE, BLONDEAU François, BLONDEAU Yves, BODET, BOEL, BOILEAU, BOISINE David, BOISSET, BOISSET, BOKANA, BOLABWE-MBOKOSO, BONASTRE, BONI, BONNANS, BONNET Danielle, BONNET, BONNEVILLE Antoine, BONNIER F., BONNIER Philippe, BONOMEILLI, BORGES Sandra, BORIOS P., BORIOS PARES Eva, BORNENS Xavier, BOSSENO, BOSSENO, BOUSSAUT, BOUALA, BOUALA, BOUANJUSSO V., BOUBELINA, BOUCHEREAU Catherine, BOUCHEZ Jacqueline, BOUDET, BOUKHARI S., BOUMENIR, BOUMHADI, BOUMNIK, BOUN Dominique, BOUNSENIR, BOURDAROT, BOURNIK, BOURRIN, BOURSIN, BOUSSA Olivier, BOUTELLE, BOUTTIER Céline, BOUTTIER Fadila, BOUTTIER Noël, BOUX Dominique, BOUZIRI Saïd, BRAHIM Jamil, BRAHIM, BRAHIMI, BRAHMI Moustapha, BRAHMI, BRAHIM B. M., BRAHIM, BRAN-

DAO, BRENDA, BRETHE Christine, BRETHIER, BRE-VET, BREZENES, BRICARD, BRICAULT, BRILLARD, BRILON Gabriel, BRO Elisabeth, BRO, BROCHARD, BRODI, BROCA, BROUZENG Cécile, BRUCE, BRUGEMAN, BRUN, BRUNEL M., BUCHET, BUCHWALD Barbara, BUDIN, BUEB, BUIP, BUKTEL Réc., BULTEL, BUT V., BUTE, BUTTIER Bruno, BUTTIER Jean-Charles, BUTTIER Sylvie, BUTTIER.

CABALLE, CABUT Bernard, CADDY Lionel, CADDY Sydney, CADEL, CAHEN Sylvain, CAIL-LOUET, CAILLOUET, CALLENS, CAMONA S., CAMPION, CAMPSI Christine, CANADO, CANALE Olivia, CANTROT, CAPOULADE, CARON, CARDON, CARELLE Marcelle, CARL, CAROBI, CARON, CARON Josiane, CARPENTIER Doucinne, CARPENTIER Gilles, CARPENTIER Mathieu, CARPENTIER, CARR Chandra, CARREL Marie, CARTALDE R., CASAMIA, CASDAGLI J., CASPARY, CASSAGNARD Bernadette, CASSAGNARD Nordin, CASSARA, CATALA, CAULAT J.M., CAUSSE, CAVARETTA, CAZARD Carole, CAZUSO, CEDRE, CEY, CHABBAN, CHABAN, CÔTES Camille, CHABOUI, CHABRAM Sylvie, CHAGNAS, CHAGNAS, CHAILLET, CHALAL, CHALAN, CHALEM Josianne, CHAMBAUT Sylvie, CHAMPAIN Christine, CHAOUCH Nora, CHARDEL Robert, CHARLES David, CHARLES Ludmila, CHARLES P., CHARRON, CHATELAIN Chantal, CHAUSSAT Pierre, Cissé, CHENOT C., CHENTEL Xavier, CHEVEU William, CHIBAH Jacques, CHIESA, CHIESA, CHOBY François, CHRISTIAN, CHUPIN, CICHINICONZANI, CLAUDE, CLAVEYROLE Antony, CLÉMENT R., CLÉMENT Sabine, CLÉMENT, CLOQUET, COCOUR Simon, COESNON, COGUES, COHEN, COLAS, COLLET Véronique, COLLIN, COLOMBAU, COLOMBEAU, COMBES J.F., CONACH Camille, CORBEC, CORBEC, CORDIN, CORDIN, CORNIER Hélène, CORNIER, CORTELLA, CORTIAL Stéphanie, COSSART, CÔTES Camille, COTTARD, COTTIN Y., COTTIN, COULAUD Eric, COULIBALY, COUNAULT, COURTOIS, COURVOISIER, COUSIN Franck, COUTELIER Stéphanie, COUTELLIER Stéphanie, COUTES, COUVREZ Adrienne, COUZINIE, CRONIER, CROS Frédéric, CROS Rabia, CROUET, CUCERS, CUISARD, CURTIS S., CUSSONNEAU S., CYZK.

D'ORSAY Geneviève, DA COSTA Cidalia, DACHTERA, DACHTERA, DACOSTA Cidalia, DADA, DAHAN, DAHMANI Mohamed, DALDFEROU, DALFIEU, DALLAN, DALLE-COURTOIS, DALMASSO Catherine, DALMASSO, DALMASSO, DAMAGNEL Anne, DAMAGNEZ Annie, DAMAMME, DAMERON Vincent, DAMMAK, DAMVILLE Nathalie, DANAJEE, DANDALET, DANNY, DAOUDI, DARIUS Michel, DARIUS JONCK Fanny, D'ARY, DARIUS, DARMON, DARNAL Charlotte, DARNAL Michel, DARNAL Thomas, DARRAQ Hisle, DARRETIME, DAVANTURE Claire, DAVENNE, DE BENEDETTI, DE BRENON Jérôme, DE BRUYNE, DE CARVALHO Sandra, DE CHUMTIN, DE DEVEDO, DE GRAMMONT Christian, DE JÉSUS Emmanuel, DE JÉSUS Lanny, DE LA CHEVALERIE François, DE LACAZE D., DE LAVILLATE, DE MAUPEON Anne, DE MAUPEON Michèle, DE MICHEAUX, DE MICHEAUX, DE PLINVAL Béatrice, DE RANCE, DE REVEDO, DE ROUGEMONT, DE ROUX, DE SACY, DE SAVIGNAC, DE SAVIGNAC Astrid, DEBASTE, DEBASTE, DEBASTIEN, DEBIEUVRE Christophe, DEBRONDE, DECLIOX Patrice, DECORNOY, DEDEBANT Nathalie, DELOING, DEHEDIN Elisabeth, DELAREBERDIERE, DELEGUE, DELLOW Roy, DELMAS Marion, DELORME, DELOUZE Marc, DELOUZE Marie, DELUGA, DELUGA, DEMICHELE Graziella, DEOM Viviane, DERANCY, DESBORDES, DESBORDS, DESCHAMPS Geneviève, DESCHAMPS

Jacques, DESCHAMPS, DESEQUELLE, DESHAYES Jean, DESJARDINS, DESMARES, DESNEUX, DES-TRUHAUT J. Marc, DEVAUTON Monique, DEVREC-CHIA, DEZEN, DGEANO Thomas, DIABI, DIAGNE, DIALLO Mariama, DIALLO, DIARY, DIAWARA, DICAZE Didier, DIENER Delphine, DILASSER, DILLASSER, DINDART, DINDART, DIOGNE, DISCOURS, DJEDDI, DJEGHABA, DJEMEL Aurel, DJEMIB Aitchandi, DJEQHABA, DOGAUD, DONATO, DONATO, DOPFFER, DORBAL, DORISON Sylvie, DOS SANTOS, DOTES Juan, DOUADJI Yasmina, DOUMECHE, DOUMET Nathalie, DOUMRO Hélène, DOURAS Khadan, DOYUN Békin, DOYUN Dudy, Dr FEIGELSON, DRAI, DREID Sébastien, DRESS Philippe, DRESSAY, DREVET Marie-Claude, DRY François, DUBOIS Régine, DUBOIS, DUBOIS, DUBOSC Sophie, DUBOSC, DUBOSCARD, DUBOST Hélène, DUBOULOY, DUCLUZEAU, DUFAY, DUFFRESNE Béatrice, DUFURNET, DUGRONOT René, DUESNOY Michelle, DUINGROU Emmanuel, DUMAS André, DUMEN, DUONG Nathalie, DUPANLOUP, DUPONT Hélène, DUPONT Paul, DUPONT Paul, DURAND, DURAND, DURBELLEA, DUSAFFOURG Marine, DUSIGNE, DUSSET, DUVAL Franck, DUVAL Yannick, DUVAL, DUVAL, DUVAL, DUVIVIER, DUVIVIER.

EBOUEA Michel, EGIPPA Marie-Pierre, EHRET Florence, EHRET, EIRE, EKOJA Siméon, EL KHOURY, EL KHOURY, EL KOURACHI, ELABERT Odile, ELABY, ELLIA Candy, ELLIA Cindy, ELOQUET, ELORRA, EMBERT Elise, EMRET M. Florence, EMTIM, EMTIR, ENGLER Maud, ENKIRI Didier, ESPEUT Pepito, ESPINAS J. M., ESPINAS, ESTRADA, ESTRADA, ETORRE, ETOURNAUT, ÉVENAS Gilbert, EVEZARD, EVEZARD, EYMARD.

FABER, FABRE Monique, FABRE Lucie, FACHUN Gildas, FAÇON Thérèse, FADIME, FAHEM Marie-Josée, FALKEMEDFALL, FANDRIEST Stéphanie, FARAGO Anne, FAU Youfar, FAUGUE, FAURE Ch. A., FAURE, FAURECH, FEBRISSE Feline, FEIGELSON, FENERAND Corinne, FENGARAL, FERIL, FERMAI Chantal, FERNANDEZ Frédéric, FERNANDEZ, FERNANDEZ, FERRAN, FERREIRA-BARBOSA Julie, FEUILLARD, FEUILLARD, FIALA Pierre, FIALHO Bruno, FIALROUSKY, FIBLEUIL, FICHELSON, FIDESME, FIDESME, FIGARO, FILIÈRES M.F., FILMOKHTAR Michel, FINEL Edwige, FIORINO Laurent, FLAGBE, FLAGBE, FLEUBAY Fred, FLEURY Stéphanie, FLORES François-Xavier, FLOWERS S., FNEST Jean, FOCACHON Alain, FOIXET, FONTAINE, FONTANGES, FONTENELLE, FORESTIER, FORTIN Alain, FORTIN C., FORTIS Evelyn, FOURNIAU, FOURNIER Danielle, FRAISSE, FRAISSE, FRANCESCHI, FRANÇOIS Brenda, FRANÇOIS, FRIAUT, FRIAUT, FROMAIN Thierry-Joëlle, FROSARD Pascale, FRUMULET, FUENZELIDA Patricia, FURGEROY Dominique, FURSGHOR John.

GABORIEAU, GABORY, GACOMO, GAILLARD Albertine, GAILLARD, GAILLARD, GALAZ Manuel, GALAZ Mathilde, GALAZ Miguel, GALAZ Sébastien, GALLETT Géraldine, GALLO, GALLMILHE, GANDA E., GANIER, GARCIA Dolores, GARIN Danielle, GARIN Danielle, GARNIER Eric, GARNIER Michèle, GARNIER, GARNON Martin, GASTIREAU, GAUTHIERON Ludwig, GAUTHIER, GAUTIER Marie, GEOFFROY François, GERFOUCHE, GERNIGON, GIMARCHI, GIBAUT Michèle, GIBERT Philippe, GILBERT V., GILLET, GINOLLIN Hélène, GIRARD-PECCARRERE Sophie, GIRARD, GIRAUDAU Margot, GIRAUDOT E., GLINNE, GNANGUI Didier, GNANGUI, GNANSIA, GODIN, GODOT, GOËT Johanna, GOLOGRAB Eric, GOMAR André, GOMAS Wilfrid, GONDOT André, GOUBROT François, GON-

ZALES Géraldine, GORGE, GORNAS, GOUDIABY Insa, GOUDIN Gilles, GOUKOU, GOURICHON François, GRAMET Christophe, GRANGER François, GRARD, GRELSAMER Jean-Guy, GRENIER L., GRIFFIG Catherine, GRIFFO Giouanna, GRIMAUD Henry, GRIMM, GRINBERG, GROSSIN, GROSSIN, GRUN Catherine, GUAMIS, GUAROUT Alex, GUEGUIN Jean, GUELLER Gisèle, GUEMACHE Farid, GUENE Chrytel, GUENEC, GUENEC, GUENES, GUÉREMY, GUERER Cathy, GUÉRET, GUERICHTIGER Brigitte, GUÉRIN Mariette, GUÉRY Danièle, GUESNE Chrytel, GUEVEL, GUICHARD Marie-Noëlle, GUIFON Jeanne, GUILBAUD Emmanuel, GUILHAUME Philippe, GUILLET Magalie, GUILLOT Gabrielle, GUILLOT Stéphan, GUILLOU, GUILLOU, GUITET Annik, GUNSBURG, GUNZBOURG Emilie, GUNZBOURG, GUY Martin, GUYON, GUYOT, GYNGIER, GYNGIEY.

HABERT, HADDAD, HADDADI Malika, HADJI Youssef, HADI-NACER, HAÏM Claire, HAINNAUT, HALAN Brigitte, HALOS Lenaig, HALPHEN Madeleine, HALPHEN Maurice, HAMIOU, HANDOULI Saïd, HANQUEZ Odile, HARANE, HARDON, HARDREW, HARRY, HARMANT, HASSOUN, HAYES Stéphanie, HEBRUT EILERT, HEISSER Sacha, HELBERT, HENAY, HENAY-ROUILLON, HENNINGER, HENRY, HEQUET Marie-Claude, HÉRICOURT Dany, HERLEDAN, HERMAN Franck, HERMELIN C., HERMIL Elisabeth, HERRERA Jacques, HERTER-WEILL Cannelle, HERVÉ Jean-Christophe, HERVINEAU, HICK Rochard, HID Linda, HILLENWECK, HITIMANA Boniface, HO-CHART Benoît, HOCHART Didier, HOCHART Frédéric, HOCHET A., HODAC H., HOSAIN, HOSSHIN, HOUDER, HOOUT, HUET Chrystelle, HUGON Anne, HUSSAIN S., HUWET Solange.

IKHLEF, IKHLEF, ILLOUL, INTINATHAN, INTINATHAN, ISH, ISH, ISS, ITONA, IUOUL Samira, IZIDI, IZIDI.

JACQUEMIN, JACQUET, JACQUIN, JADIEU Marianne, JAGLOUSKY, JAGLOUSKY, JAJIC Andrija, JAKOBS Christine, JALLOIS, JAMES Mathieu, JAMES, JANOD J., JAOUSSAY, JARRY Samuel, JAUBEPE, JAXO-GHO, JAYARD Olivier, JELIDI, JELIDI, JENNOT Madeleine, JHCBO, JLOU, JOLIVET Sarah, JOLLY, JOMARD, JOME Ganont, JOUANNOT Solange, JOUEN Claude, JOURDAN, JOUVESHAPPE, JOUXT-TEL DEM, JOVANOVIC, JOYÉ Esteban, JUAN Chantal, JULES Eric, JULLIEN Pascal, JUNG Claude.

KABA Fatan, KABAMBA, KACED Mouloud, KADALE, KADDAN, KAHN, KAHN R., KAJLER Olivier, KALORA B., KAMITO ROUWIER, KANI, KARAKAYUN Alice, KARIN Julie, KASSEM, KERKEK, KERKER Hassan, KEV Ay-Ham, KHALANSKI Samuel, KHAMMARI, KHAMMARI, KHAND Philippe, KHAL, KIALY Saïd, KIARE, KIMZADO Edwige, KIN, KIN, KINDTS, KIOVAS, KISTER Sébastien, KNEEPHENS Monique, KOITA AROUNA, KOLY, KEV Ay-Ham, KOMITES, KONZEA, KRCCMAR Catherine, KRIEFF, KRIEFF, KRITTER.

LAARAJ Latifa, LABASTIE Claire, LABEYRIE A.-M., LABONNE Leticia, LACHAUSSÉE Andrée, LACROIX André, LAGO Elise, LAJEUNESSE Samuel, LALANDE Emmanuel, LALARIO Patricia, LALUBIE, LALUBIE, LAMBERT Bruno, LAMBERT Frédéric, LAMOUVELLE, LANÇON Roger, LANDY Joseph, LANGUILLE Philippe, LANNOU Marie-Annick, LAPEYRE Philippe, LAPLAUD, LAQUIÈRE Valérie, LARRE David, LARCT, LAREN, LARRIVÉ Marie-Pierre, LARROSA, LARROSA, LARSARY, LASSOUED, LAURENT Franck, LAURENT, LAURIE Stéphanie, LAURY, LAVAL Thierry, LAVAT Philippe, LAVILLE Stéphanie, LAZAROTTO, LAZERGES, LAZHARI Donicani, LAZZAROTTO, LE BAIL Y., LE BIDEAU Yvon, LE BIHAN, LE BLIGUET Jacques, LE BOURGEOIS, LE GAU Isabelle, LE GOFF, LE MERRER, LE NAIR

Michel; LE RAY; LEAUD Florence; LEBIHAN; LEBLANC V.; LEBLANC; LEBLEVENEC Renaud; LEBRETON Valérie; LEBRZ Yuna; LECARON; LECHAMY Loïc; LECHNER Evelyne; LECLERC Anne; LECLERC Corinne; LECLERC Linda; LECLERC Raoul; LECLERC Vianney; LECOMPTÉ Isabelle; LECOMTE; LECOQ Vincent; LECOUTE; LECUCHEUX; LEDU Guillaume; LEFEBVRE Dominique; LEFEBVRE J.-M.; LEFEBVRE Julien; LEFEBVRE-GUALE; LEFRANC Sylvie; LÉGER Alain; LEGOC; LEGRAND Émilie; LEGRAND; LEHENANF; LEIB Birgit; LEJEUNE Catherine; LELAY Jean-Yves; LELIÈVRE; LELLI; LELLI; LELONG; LÉLOUARN Alain; LEMARCHAND Hubert; LEMDE Bruno; LEMOINE Sébastien; LEMOINE; LENAIN; LENSE Christel; LÉONARD Dominique; LEQUERE Gaël; LEQUET; LEQUEUX; LERBE; LERICHE; LEROUX Véronique; LEROY Anne; LEROY; LEROY; LESA NOIR Florent; LESAGE; LESAULNIER; LESAULNIER; LESCOT Martine; LESCUT; LEVERIDGE; LEVERVE Germaine; LEVI; LEVIS Sylvain; LÉVY-HUET Marie; LEWANDOWSKI; LEWITANSKI; LEZARDA; LINERS Dominique; LION Muriel; LITTMANN Annie; LIVONNEN Armelle; LIVONNEN J.-F.; LOBA G.; LOCKBURN; LOGEAS Isabelle; LOIRAT Solange; LOPES-CURVAL Julie; LOPES; LORHO Chantal; LOSSELSWELS; LOUDELL; LOUIS; LOUIS; LOURDELLE; LOURIE; LOUVIER Florence; LOYAT Aline; LUCASSON Jean; LUMIMI Antoine; LUIGGI C.; LUIGGI Robert; JUMÈNE.

MABERT; MAC LEAN; MACROPOULO Pierre; MADI Nabli; MAES; MAGA Boussy; MAGANA; MAGNÉA Catherine; MAGNÉA Claude; MAHRA Cye; MAIGNÉ Carole; MAJ Youssef; MAKAYA; MALAMOU Georges; MALANDAIN Ghislaine; MALANDIN; MALET; MALKI Lila; MALLO; MAHRACYE; MALOUIN; MALTE; MAMADOU Tikou; MAMIQUE Edippe; MAMPOKO Philippe; MANA; MANÇOIS N.; MANDICOURT Mathieu; MANGIN Christian; MANI Sandra; MANS Anne; MANSON; MANSOU; MARCEL Alain; MARCHAND Hubert; MARCHAND; MARCHAND; MARCHANDISE; MARCHO; MARDIROS-SIAN; MARFAK; MARICHE Attika; MARIE A.; MARIE G.; MARIE; MARINIO Aomar; MAROL Jean-Claude; MARQUEZ; MARQUEZ; MARQUEZ; MARIGAT Vincent; MARROPOULO Pierre; MARRUE F.; MARTIG Michel; MARTIN Bernard; MARTIN Claire; MARTIN M.; MARTIN Marie; MARTIN-FEVRE Ondine; MARTIN; MARTIN; MARTY; MARTY; MARUF Paulo; MARZ Nathalie; MASAKIDI; MASALA Florence; MASSAMBA; MASSOT; MATA; MATHERON François; MATHIEU Christine; MATHIEU Danielle; MATHIEU; MATHON Jean-Michel; MAUDUIT; MAUDUIT; MAUMON; MAUREL-ARRIGHI; MAURO; MAUROIT; MAUSSERVEY; MAXIME; MAYENBO Henri; MAZA Miss; MAZZECA F.; MBEZE Steeve; MEGNIASI; MEIER Simon; MELINARD; MELINARD; MELLINI; MELLIVRI; MEMEL; MENANT J. Y.; MENARMAIS; MENDES; MENDIONDO; MENE Simon; MENDER; MENGUE; MERANDON; MERCIER Yoann; MERCURY; MERENDET; MERIDA; MERKACHE; MERLE Rémond; MERLIN; MERLIN; MERRER; MERUER François; MESANENET; MESTAIN Véronique; MESTRE Véronique; MESTRE; MESTRE; METNIER Christophe; MEUNIER Céline; MEVEZ Cécile; MEXME Yves; MEXME; MIATH; MIATH; MICHAUD; MICHAUD; MICHAUD; MICHAUD; MICHELET; MICHUM Laureline; MIEU VINTOURA F.; MIGNOT Laurent; MIHAUD Afye; MILLET Anne; MILLET Claude; MILLET Odile; MILLET; MILLET; MILLON; MILLON; MILNOT Caroline; MIMARD M. F.; MINASSO; MINELLE Agnès; MION Karen; MIRAN Morgane; MISS Maza; MISSAO Guy; MISSONNIER Brigitte; MITOURIRI; MITOURIRI; MIVAUT Martine; MLOUDINI; MNIPLER; MOATTI; MOATTI; MOHAMED Roukia; MOÏC; MOISAN Josette; MOISAN; MOISSONIER Claire; MOLE-THIMOLLET Emmanuelle; MOLLET; MOLONEY Oona; MOMANNEDI; MONCOMBLE; MONCOMBLE; MONGIN Monica; MONIER Noël; MONIN Didier; MONIN-RIOLS Catherine; MONJAL François; MONNATTE; MONNOT; MONOT; MONTÉGNI Kadia; MONTERO Pedro; MONTMARON Mireille; MONTON Olivier; MONTUIR S.; MONVOISIN; MORALES M.; MORANE; MOREAU Laureane; MOREIRA Joaquim; MOREL D'ARLEUX Patrick; MORICET Marie; MORISSET Jean-Michel; MORLAY; MORLEC; MORLEC; MORLET Cl.; MORLEY Jean-Paul; MOSLI; MOTEL MANI Sandra; MOUANDA Kassa; MOUCHET Sandrine; MOUGIN Marie Odile; MOULIN; MOULIN Jean-Claude; MOUNANGAHY; MOUNAH Abdallah; MOURRE Vincent; MOYA Jean-Claude; MUCACHE; MUKAKIMANKA Ima; MULLER; MULLER; MUMA Heidi; MUONE Christ; MURIE; MURPHY Thérèse; MURTONI Sandra; MUSTAPHA.

N'DEYÉ Guéye; N'GOULOU; NADOLNY; NADOLNY Frédéric; NAÏMI; NAROUR; NAROUR; NARST; NASEK; NAUJIRONI Danièle; NBOUSA; NDIAFF; NDOYE Assane; NDUSUNA; NÈGRE Mathieu; NELSON Félicité; NETO Gomes; NEYRENEUF Michel; NGUYEN Serge; NIANG; NIANG; NICOLAS F.; NICOLINO Gary; NICOLINO Iris; NICOLINO Régis; NIMIS; NINI Emir; NIVA; NIVET Christophe; NOAILLY G.; NOCCI; NOCKY Antoine; NOËL Pierre; NOMAL Catherine; NORMAN Claude; NOUCHI; NOUCHI; NOWALZYK Pat; NOYON; NOYON; NTUA; NUEVO Jean-luc; NYÉE Louis-Marie.

ODOKINE Murielle; OHNASSIA Martine; OLIVIER Gilles; OLLE; ON Bo-Dinh; ONDET Denis; ONESIME Alexa; ONESIME Alexis; ORTS Rosa; OSMINA Juma; OSMINA; OSSIDOU Arnaud; OSTERMANN; OSTIER Evelyne; OSTOKY; OUAHBI Youssef; OUDIR; OUFEROUCHE; OURNI Marie; OUVRIER; OUYABÉ; OZDEMIR; OZI Raoul.

PACIULLI Jean; PAGEAD C.; PAILLON; PAILLON; PALAKKA; PALCHINE; PALMASSO; PAMAN Valé-

rie; PANCELS Philippe; PANDRI; PANNAUD Martine; PAPAULT Jacques; PAPI; PARADIS Rose; PARALOUX Jacques; PARES Germain; PARIS; PARIS; PARISOT Élodie; PARNET; PARRA Miguel; PARROT; PASSERINHO Christian; PASSET Josette; PASTISSON; PATISSIER Laurent; PATUEL; PAUL J.M.; PAULAIS; PAWLAR; PAYANT Valérie; PAYARD Claude; PAZEN Marie; PEGAUD; PELLAT; PELLÉ; PENNELIER; PENNELLE; PENNORS; PEREIS; PEREZ Antoine; PEREZ Pierre; PERICAS; PERINA; PERLMUTTER Franck; PERNIER; PERRIN; PERRIN; PERRIN; PERRIN; PERSILLET Patricia; PERSONNAZ Olivier; PERUN Pascal; PETCHNIKOW-RAYNAL; PETER; PETIDIDIER Josiane; PETIDIDIER; PETIFILS Betty; PETITEAU Claude; PETRAKIS Christophe; PEYROLON; PHILEMON; PHILEMON; PHILIPPE; PHILIPPE; PHILIPPO Fabrice; PHILIPPON; PHILIPPON; PIBAROT Agathe; PICARD; PICARD; PICCLO François; PIERARD Siska; PIERET; PIERRE Yves; PIERRE; PIGALLE; PIGNON Laura; PILOT; PILOT; PINSON; PIQUART Jean-Michel; PIROUELLE; PISTEUR; PISTEUR; PISTRE Nathalie; PISTRES Aurélien; PIVRON; PIVRON; PERRIN J.P.; PLESSANG Yvon; PLESSIS Alexandrine; PLOCKI Jenny; POGAK Michèle; POINOT Bohie; POINOT Danielle; POLAK Michèle; POLARD Aurélie; POLCHON Dom; POLI; PONEY; PONEY; PONS; POSSARD P.; POSTEL Gérard; POTELE Alexandra; POTELE Bérangère; POUJAS Karine; POUVREAU Florian; POUYDESSEAU François-Laurent; PRADEAU Fred; PREVOST Yves; PREVOST Daniel; PRIEUR Sylvie; PRIN Daniel; PROBST C.; PROPHETTE Chloé; PROSPER; PROUST Josiane; PUGENS; PUGENS; PUYBARET; PUYRAVAD Roger; PVOLIC.

QUEFFELEC Nicolas; QUÉNOLE; QUENTIN Lydie; QUERE; QUEROLLE; QUILLARD D.; QUINN.

RAD; RADLACNU; RAGOT Mireille; RAGU Dominique; RALI Dominique; RAMACKERS Marie-Ère; RAMBACH Myriam; RAPP; RAQBI M.; RAULIER Annie; RAUNAUD Jean-Jacques; RAVIER Chantal; RAYMONT Laurent; RAYNAL Olivier; RAYNAUD Henri; RAYON; RAZQUIN; RAZQUIN; REBOUT Rose-Marie; RECAN; RECH; RECOULES; RECU; REDOUANE; REDOUANE; REGNACI; REGNAULT Thierry; REJASSE Antoine; RENARD Jeanette; RENEL Innocent; RENGUE Jeanne-Chantal; RENOU Robert; RENUCHI S.; REVEL; RHERIE; RICCIORDI Christel; RICHARD Emmanuel; RICHARD Rodolphe; RICHON A. M.; RICHOU; RICHOU; RICÔME Yann; RIEDER Michèle; RIGAS Antonis; RIGONI; RIGONI; RIHOUEY Brigitte; RIMBAULT Pierre; RIVIERE Patrick; ROCHE; ROCHE; ROCHER; ROCHES Yves; ROCHO; ROELANDS; ROGEL François; ROGER; ROGNANT Jean-Yves; ROLAND; ROLDAN Lucie; ROLLAND; ROLLEY Anastasie; RONGIONNE; ROQUANCOURT; ROQUE; ROSNER; ROSSET; ROTERATLAN; ROTHDIENER O.; ROTROY; ROTURIER Simon; ROUAN; ROUAUD Frédéric; ROUCHER Valérie; ROUDHAIN; ROUFFIA; ROUGERIE; ROUHIA; ROULLON Henry; ROULHAI; ROUGIER; ROUSSEAU Gilbert; ROUSSELOT; ROUX Sandrine; ROY Charles-Henri; RUA Claude; RUDES.

SAADA; SADATI; SAEKO; SAGNOLLE; SAIB; SAÏD J.; SAÏD; SAÏD; SAINT Emmanuel; SAIXAULT; SAKER; SAKER; SAKHO; SAKHO; SALAH; SALICETI Sérena; SALL Maly; SALMAN Bruno; SALOM Kérim; SALOMON Charles; SALOU; SALVO; SALVY; SALVY; SAMI Sonia; SAMILYA; SAMY; SANCHEZ Lionel; SANCHEZ Maria; SANE ASLAYE; SANCHEZ Valérie; SANTOS Chillemi; SAPERAS Sylvie;

SAURAS Frédéric; SAURIAPENIM; SAVIGNAT; SAYLIER; SBARRA Nicole; SCARTON; SCAVA; SCHAGETER M.H.; SCHERER; SCHRECK; SCHUILLING Patricia; SEBAG; SEBAHEBA; SEBBAN; SEBINI; SEDORNE; SEFFA R.; SEFFER Anette; SEGHOUE; SEGHOUE; SEGUIN; SEGUIN; SELFI Zabda; SELT; SENOT Frédéric; SENOUN Samia; SENOUS Samia; SERGENT Jean-Pierre; SERGENT Paul; SERREAU Jérôme; SERRES Jean-Benoît; SERRES; SERRIN; SEYMOUR Jacobs; SFCT JONPA; SHAND; SHELLEY Guy; SHRHAN; SICARD; SICARD; SIGOGNAULT Pierre; SILLARS Patrick; SIMEON C.; SIMON Éric; SIMONIN Sylvie; SIMONT Justine; SIREJEAN; SKANDRANI Ginette; SLIFI Hasna; SMAÏL Ben Ali; SMAÏL Camel; SMAÏL Aicha; SOFFER Judith; SOUARE; SOUARE; SOULARD Sabine; SOULAT; SOULÉ Véronique; SOUMARÉ; SOUMARÉ; SOQUIÈRE; SPIRA Julien; SPLINDLER Alex; SPREITZHOFF Renate; STELLEY; STENBERG; STEPHAN; SUITE Valérie; SULZER; SUNNET Muriel; SYLVIANE; SYLVIE.

TAALBI; TABY; TAHAR; TAHAR; TAILLEFER; TALANTIKIT; TALANTIKIT; TALBI Naïwa; TALOBARD; TAMAR; TANANT Thomas; TANEUX; TANGERINO; TANGUY Catherine; TANNER; TARES BOUTEILLE Jordi; TARTAR Stéphane; TAVEL Sébastien; TAVERNIER Anne; TAYLOR Jill; TAYLOR Mike; TAZEROUAZT; TEILLARD; TEILLARD D'ÉVRY Claire; TERNUS Alain; TESSIER Anne; TESSIÈRES; TETIALI; TEYSSANDIER; THAMAT; THEVENET Sylvie; THIANDOU; THIBAUT Jean-Luc; THIBAUT; THINAR; THOMAS Claude; THOMAS; THOMIN; TIBBER Eve; TIBERI; TIBRI Ahmed; TINE Maur; TOKO Joseph; TONIUTTI; TORRES-BEN-TEILLE; TOSSON Marama; TOUATI Guy; TOUCAS Gilberte; TOULEC; TOURY Sylvain; TOUSSAINT Francine; TOUX Delphine; TOUZERY; TRANVAUX; TRAORE Nombro; TRICAL; TRINCAL; TROCHE Sarah; TROCHE; TROOSA J.; TROTIN Jean-Marc.

UZAN Félix.

VAHÉ; VALAGRA; VALAIS; VALAT G.; VALDES Sophie; VALENTIN Jean-Paul; VALENTIN; VALET Anne-Marie; VALLER; VALT Khaira; VAN COMPERNOLLE Ingrid; VAN DER BROEK Sacha; VAN DETH Nicolas; VAN NISEREN; VAN TONGEREN Michèle; VAN-HAUER; VANDERSTEEN; VANPEE-NE Dominique; VARENNE Leslie; VASSAL FERNANDEZ; VASSAL; VASSAL; VASSEURE Daniel; VAUCONSTANT François; VELLVET Florie; VELO Juan; VERDIER Ada; VEROT Jacques; VEROT; VERRERO; VERROT; VETTOREL; VEYRINES; VIA-LARD Isabelle; VICTOR; VICTOR; VIDAL; VIDAL J.C.; VIGER Daniel; VIGIER H. RIPOCHE; VIGNE Régine; VIGNESOUT; VIGOUREUX Jacques; VIGUIER Marie-Hélène; VILA; VILMONT; VINCENT François; VINCENT; VINGERT M.; VOISIN Jérôme; VOLOVITCH Frédéric; VRILLON Françoise.

WAGNEUR; WAIHMOUSE Mélissa; WAISMAN; WAISMAN; WATRECH; WEBER; WEGEL; WELLER Andrew; WIEST D.; WIEST L.; WOODARD C.; WOODARD Christine; WRIGHT K.

XIONG XIAO IAN.

YABINDI; YAGOUR Abdelkader; YAKER; YALON; YAMUKA Géraldine; YARER; YAUNAS Jean-Marie; YOLLAND Jean-Marc; YOUSSEF; YUDIRIM Filiz.

ZADVAT Roxanne; ZAHLOUL Selima; ZANIBONI; ZEGHLACHE Dors; ZEHUITS; ZEITOUN Valérie; ZEMOUR Michael; ZENOUDA; ZGANEC T.; ZIMMER; ZYAIL.

Journée d'action le 27 avril pour un collège à la Chapelle

Dimanche 27 avril sera une journée d'action pour les parents d'élèves du quartier de la Chapelle, qui réclament la construction d'un collège dans leur quartier.

Le point a été fait le 11 mars, au cours d'une assemblée à l'école Torcy. 160 présents. Plus de 750 signatures avaient déjà été recueillies sur une pétition à ce sujet. Les raisons de cette revendication ont été exposées : actuellement, à l'entrée en 6e, les enfants du quartier sont répartis, les uns au collège Marx Dormoy (mais celui-ci accueille par ailleurs beaucoup d'enfants de la Goutte d'Or, il compte déjà 590 élèves, c'est le maximum possible !), les autres au collège Boinod, à Gérard Philipe, à Clémenceau rue des Poissonniers, à Utrillo Porte de Clignancourt, bref un peu partout. Trajets fatigants, parfois par des itinéraires mal fréquentés (bd Ney), coupure avec le quartier, impossibilité d'assurer un lien pédagogique entre écoles primaires et collèges. «Une année nous travaillons avec un collège, explique un instituteur, l'an d'après nous apprenons que nos enfants sont affectés à un autre...»

L'Éducation nationale serait pour, mais la construction dépend de la Ville de Paris - où l'on déclare qu'il n'y a pas de terrain. Daniel Vaillant, maire du 18e, présent le 11 mars, a expliqué que la mairie d'arrondissement n'est même pas consultée en ce domaine. Il a cependant rencontré des dirigeants de la SNCF, qui disent être prêts à céder un terrain ; mais d'autres responsables SNCF déclarent que non. Bref, on ne sait pas. «Nous voulons savoir, et vite», disent les parents d'élèves.

Mobilisation pour une maternelle à la Goutte d'Or

Mobilisation des parents à la Goutte d'Or, pour une école maternelle. Près de 40 élèves de 3 ans et davantage n'ont pas été accueillis à la rentrée 96 aux écoles Richomme et Islettes, faute de place, et à la rentrée 97 ils seront plus nombreux encore. Une nouvelle école devrait être achevée en 1998, mais en attendant ?

Les associations de parents d'élèves exigent l'installation de classes provisoires. Une réunion s'est tenue le 18 mars, une manifestation dans le quartier était prévue pour le 31.

Isabelle Maier, adjointe au maire du 18e chargée des écoles, a posé la question à M. Goasguen, adjoint de Jean Tibéri. «Il m'a donné l'assurance qu'il accepterait la construction de trois classes provisoires», dit-elle. Mais ce n'est qu'une promesse verbale, que rien d'officiel n'est venu concrétiser.

«J'ai pris un congé parental de trois ans pour élever mon enfant, dit une mère. Mais je ne peux pas le prolonger. Si mon enfant n'est pas pris en maternelle à la rentrée, je perds mon emploi.»

Les signatures sont recueillies par : Ligue des Droits de l'homme 18e, 40 boulevard Barbès, 75018 Paris. Fax : 01 42 59 54 11.

Les associations de Charles Hermite ont leur local



Devant le local, un groupe d'enfants de l'association de soutien scolaire.

L'enseigne A.C.H. (dessinée par l'association de parents d'élèves), a été dévoilée le 22 mars, au-dessus de l'ancienne boutique de 60 m² transformée en local associatif, 46 boulevard Ney. Ça s'est passé dans une ambian-

ce de fête : musique, stands, tombola... Les neuf associations de la cité groupées dans l'ACH (Association Charles Hermite) vont se partager ce local pour leurs activités, et comptent y organiser toutes sortes d'animations.

LA RÉNOVATION DE QUALITÉ



- ➡ UN MÉTIER
- ➡ UNE ÉQUIPE
- ➡ UNE VOCATION

DE L'APPARTEMENT TOUS STANDINGS À LA DEMEURE,
AUX COMMERCEs, RESTAURANTS, HÔTELS, BARS, ETC...

Maçonnerie : pierre de taille, brique,

Couverture : tuiles tous modèles, zinc, cuivre, etc...

Carrelage : terre cuite, marbre, céramique, etc...

Plomberie : sauna, jacuzzi,

Peintures : issues du règne végétal et du règne minéral,
respectant la santé et l'environnement.

G.M.R. PARIS ❖ UNE ÉQUIPE
QUI AURA POUR PLAISIR
DE VOUS OFFRIR UN TRAVAIL DE QUALITÉ

G.M.R. PARIS ❖ C'EST AUSSI
DES PRESTATIONS DE SERVICES SUR TOUTE LA FRANCE

❖ *GMR'ment votre*

Sylvain, Sabine, Alain

☎ 01.40.267.155

G.M.R. PARIS

fax 01.40.390.498

r.c. en cours

Nouvelles d'avril

● La Direction des parcs et jardins fait savoir que la totalité des arbres du jardin Serpollet, victimes des brouillards givrants émanant de la toute proche rue du Pôle Nord, doivent être arrachés avant que la maladie ne se propage. Mais, soucieuse d'éviter tout malentendu, elle précise qu'ils vont être remplacés immédiatement : en effet, dans le cadre de l'année 1997 du Japon en France, M. Yamamoto Kaderate, ministre de l'Agriculture du Japon, a décidé d'offrir des bonsaïs géants qui seront plantés dès avril.

● Pour couper court aux rumeurs colportées par une certaine presse au sujet de la tour du 93 rue de la Chapelle, et à la demande des jeunes du quartier, le Conseil d'arrondissement du 18e a décidé de la création d'un double mur d'escalade tout le long de la façade de cette tour : parcours facile face sud pour débutants, parcours pro face nord.

● La RATP, dans le cadre de ses campagnes pour rendre le métro plus convivial, a pris la décision de doubler les escaliers en colimaçon du métro Abbesses par un toboggan. La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée aux concepteurs de l'Aquaboulevard. Le toboggan sera ouvert au public tous les jours de 7 h à 18 h. Nocturnes le vendredi jusqu'à 23 h. Réservé aux scolaires le mercredi après-midi.

● La Mairie de Paris annonce le rétablissement de l'orthographe originelle, abandonnée pendant la Révolution, de la rue et de la station de métro Simplon. Elle reprend, à compter du premier avril, son ancien nom de Saint Plomb, hommage à un anachorète du Cantal, prié autrefois pour soulager les névralgies dentaires.

● Pour valoriser le 18e et attirer les touristes, il a été décidé à l'unanimité du Conseil d'arrondissement de modifier le nom des rues suivantes : la rue du Ruisseau devient rue du Long fleuve tranquille, la rue des Islettes devient rue de l'Archipel, la rue de la Chapelle devient avenue de la Cathédrale, la rue du Poteau devient boulevard de l'Amitié et la rue du Pôle Nord devient rue du Pôle Sud.

● L'OPAC envisagerait une opération immobilière d'envergure au 7 de la rue du Ruisseau avec construction d'un immeuble de verre de 18 étages (le projet de l'architecte évoque vaguement un aquarium) qui deviendrait Musée national de la presse. Un journaliste de renom, Jean-Yves Rognant, a été pressenti pour superviser ce projet mais il n'a pas donné son accord définitif.

Raies verticales ou raies horizontales : controverse sur le décor du Sacré-Cœur

Lors du vote, tant attendu, des crédits de ravalement de la basilique du Sacré-Cœur, le Conseil de Paris vient d'adopter le vœu du Conseil d'arrondissement du 18e, qui proposait de profiter de ces travaux pour une opération de prestige : la décoration de la façade dans le style même des bâtiments du quartier afin de donner régularité et homogénéité aux perspectives, notamment vues de la rue Ravignan.

La décision a été prise après consultation des habitants de l'arrondissement : une écrasante majorité s'est prononcée pour le projet de sobres rayures verticales régulières d'une largeur de 8,7 cm, couleur

framboise, courant tout du long des coupes de la basilique et rappelant ainsi de façon harmonieuse l'éléance néo-classique d'autres monuments célèbres de la Butte. La maîtrise d'œuvre est confiée à Daniel Buren, dont les réalisations précédentes à Montmartre ont recueilli les vagues de louanges que l'on sait.

Le vote du Conseil de Paris a été acquis à l'unanimité moins l'abstention du groupe des Verts qui préféraient une autre couleur.

Seuls quelques habitants, dont les riverains de la rue des Poissonniers réunis en groupe de pression, avaient insisté pour que l'on choisisse un autre projet, dit « polka dot », éma-

nant du grand décorateur britannique A. Prilfish ou, à la rigueur, celui de raies horizontales que présentait l'espagnol Primero Pez.

Les travaux commencent le premier jeudi du mois d'avril.

Marée-Pierre Lotte

A l'étude: une réorganisation de la circulation automobile

Est-ce l'approche des échéances électorales qui conduit la Mairie de Paris à multiplier les gestes en direction des électeurs écologistes ? Toujours est-il qu'une étude est entreprise en vue de revoir complètement l'organisation de la circulation dans Paris, afin de diminuer la pollution due à l'automobile. Un des projets (encore ultra-secret, mais que nous sommes en mesure de révéler) concerne le 18e : il s'agirait de mettre en sens interdit toutes les rues pénétrant dans l'arrondissement.

Des simulations sur ordinateur vont être effectuées pour vérifier si une telle mesure serait effectivement de nature à diminuer la circulation, et donc la pollution.

On va rétablir le mur des Fermiers généraux

Les ministères de la Culture, de la Ville et de l'Aménagement du territoire ont décidé de classer le 18e arrondissement Zone Pluriculturelle Protégée (ZPP) et de faire reconstruire sur son emplacement d'origine le « mur des Fermiers généraux » qui au XVIIIe siècle séparait Paris de Montmartre et de la Chapelle. « Le 18e est terre d'accueil et de mélange harmonieux des cultures. Il faut préserver à tout prix cet aspect de notre patrimoine et donc éviter toute influence extérieure pouvant nuire à cette mixité rare », peut-on lire dans le rapport interministériel ayant conclu à cette heureuse initiative.

Réouverture d'une carrière de gypse

Bonne nouvelle pour l'emploi dans le 18e : La société GRUIER (excavations, terrassements) vient de procéder à la remise en activité d'une ancienne carrière de gypse dans le périmètre des rues d'Orchampt, Garreau et Burq. 2 000 tonnes devraient pouvoir être extraites par semaine. L'Inspection générale des carrières (IGC) a donné un avis favorable : « Cette nouvelle exploitation aérera le sous-sol et permettra de mettre en évidence la stabilité des zones environnantes », dit-elle.

Encore une démonstration guerrière des indépendantistes de Montmartre



Photo Christian Ablette

En pleine nuit, au cœur du Maquis de Montmartre, entre l'avenue Junot et la rue Lepic, devant le fameux Rocher, les activistes du FLNBM (Front de libération nationale de la Butte Montmartre) ont tenu une nouvelle conférence de presse. Coiffés de passe-montagnes, armés de sèche-cheveux, les clandestins ont énuméré leurs revendications. Ils demandent notamment l'instauration d'un visa d'entrée sur le territoire de Montmartre, dont seraient seuls dispensés les habitants de Montparnasse, Montreuil, Montreuil et le Mont-St-Michel.

« Nous mettons au défi le ministre de l'Intérieur de mettre les pieds dans le

18e arrondissement sans visa », a déclaré le porte-parole des clandestins. (Mais de source bien informée, on dément l'intention prêtée au ministre de se rendre dans le 18e.)

Il semble cependant, selon des informations recueillies de bonne source, que des courants divergents se soient fait jour récemment parmi les indépendantistes, opposant les partisans d'un système fédéral (dans lequel le canton des Abbesses disposerait d'une large autonomie) et ceux d'un Etat centralisé autour d'un gouvernement situé rue Gardon. Chacun des deux camps accuse l'autre de naviguer en eau trouble.

Au Théâtre Montmartre-Galabur «Le Gentil Béni et le Vaillant Daniel»

• Le théâtre Montmartre-Galabur annonce son nouveau spectacle : une comédie musicale pour enfants, « Le Gentil Béni et le Vaillant Daniel au pays des merveilles ». Clowns et marionnettes dans une fantaisie débridée aux allures de science-fiction. Représentations gratuites, tous les mercredis après-midis, réservées aux moins de 7 ans.

«Z'y vas News», nouvelles de la classe-presse du collège Maurice Utrillo

En mars a eu lieu dans de nombreux établissements scolaires la "semaine de la presse à l'école" pour aider les élèves à savoir lire intelligemment, avec esprit critique, journaux et télé. Des rédacteurs du 18e du mois y ont participé.

Une expérience beaucoup plus approfondie a été menée depuis deux ans dans ce domaine au collège Utrillo : les "classes presse".

«Z'y vas ? Z'y vas ! Z'y vas News !» Ce juvénile cri de triomphe est régulièrement poussé depuis l'an dernier par les 26 élèves de la classe-presse du collège Maurice Utrillo, tout en haut, plein nord, Porte de Clignancourt, face aux Puces.

«Z'y vas News», c'est leur journal, un trimestriel de huit pages entièrement conçu, rédigé, réalisé et... vendu par les collégiens, dans le cadre de ce projet original élaboré sur deux ans : commencé en classe de 4e en 1995-96, puis poursuivi à leur montée en classe de 3e en 1996-97 - à l'initiative d'Anne Joubert, la prof de français.

Une ouverture sur le monde extérieur

Ancienne journaliste (Politis, FR3) recyclée enseignante depuis trois ans, volontaire pour exercer dans cet établissement situé en ZEP (zone d'éducation prioritaire) et classé «sensible», Anne Joubert a monté l'opération :

«J'ai voulu remotiver des gamins pas tous très branchés travail scolaire, les intéresser à la lecture et l'écriture sous une forme moins traditionnelle, leur offrir une ouverture sur le monde extérieur, un monde qu'ils connaissent peu ou pas, et aussi et surtout leur montrer qu'ils sont capables de faire quelque chose de bien, de prouver aux autres qu'ils sont loin d'être les idiots que parfois ils s'imaginent être, leur redonner confiance alors que beaucoup sont persuadés de n'avoir aucun avenir.

«J'ai voulu aussi casser cette image de marque du collège, montré du doigt, prétendu le plus dur de Paris, voire le plus nul... alors même que 57 % de nos 3e accèdent en classe de seconde, plus que la moyenne de l'arrondissement ! Certains élèves sont même fiers de cette image, ils jouent les durs, il ne faut pas les conforter dans cette attitude mais bien leur montrer qu'on peut parler d'eux et d'Utrillo de façon positive.»

Alors donc, elle a lancé l'affaire, en collaboration avec d'autres profs : on a feuilleté des journaux britanniques en classe d'anglais, étudié la Révolution française avec des photocopies de documents d'époque, utilisé des articles d'actualité en géogra-

phie et en sciences nat. En français, ce fut l'analyse de l'écriture journalistique, l'apprentissage des termes spécifiques, du travail en équipe, de la technique du reportage, de la réalisation d'un journal dans toutes ses phases, la découverte de la presse et des journalistes : kiosque à journaux au collège dans le CDI, venue à Utrillo de journalistes racontant leur métier et quelques sorties pour les rencontrer sur le terrain - quelques problèmes d'argent et la nécessité de se plier aux exigences de Vigipirate ont malheureusement empêché d'y aller à fond.

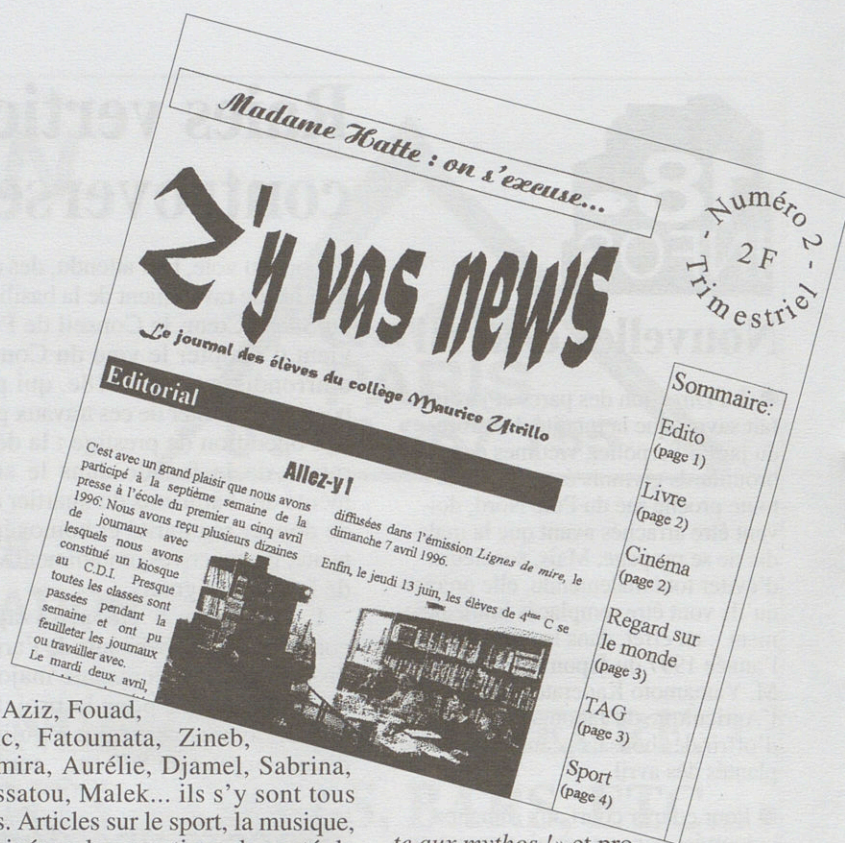
On a appris plein de choses et on a eu quelques surprises : la découverte des dépêches de l'Agence France Presse et de l'utilisation abondante qu'en font les autres journalistes («copieurs», «tricheurs»), mais aussi l'étonnement devant la réalité du journaliste moyen («il n'est pas ultra-riche», «il prend le métro comme tout le monde», «il n'y a pas que des vedettes de la télé»).

La presse écrite, puis la télé la deuxième année

Première année plus consacrée à la presse écrite, seconde année plus tournée vers l'audiovisuel (on va monter une émission radio, l'école primaire Binet prête son studio). Mais d'une année l'autre, on continue à réaliser le journal, Z'y vas News. Mais pourquoi ce titre ? On cherchait. Entre propositions banales et suggestions frisant la provocation, on ne trouvait pas. Et puis, un élève s'est écrié «Z'y vas, on n'y arrivera jamais !» et c'était parti, le titre tout trouvé.

Totale liberté de la presse avec cependant le respect de la loi, ni insultes ni diffamation, sujets discutés en comité de rédaction, articles écrits individuellement ou à plusieurs, sérieux de la correction - «le style et l'orthographe, c'est important si on veut se faire bien comprendre» - réalisation du journal sur PAO, tirage à 500 exemplaires le numéro et vente à la criée à Utrillo et ses alentours (2 F). Certains collégiens ont bien vendu et ont parfois gardé la monnaie mais «les vrais journalistes, ils sont payés, et alors, et nous !»

Ilango, Saïd, Safa, Adeline, Naje-



la, Aziz, Fouad, Eric, Fatoumata, Zineb, Samira, Aurélie, Djamel, Sabrina, Aïssatou, Malek... ils s'y sont tous mis. Articles sur le sport, la musique, le cinéma, les questions de santé, la religion, le tag, les problèmes de société : crise et chômage, ils ont écrit sans tabous, les garçons plus enclins à fêter le sport et les filles à parler chansons sauf... la jeune Chiraz qui a pondu un papier foot mais il faut savoir que son grand frère joue à l'OM (Olympique Montmartre).

Anne Joubert affirmait vouloir casser l'image en négatif d'Utrillo. Message compris cinq sur cinq. L'édition du premier numéro s'intitulait «Hal-

te aux mythes !» et proclamait : «Quelques CM2 ont peur de venir dans ce collège car ils croient qu'il y a des fumeurs, des strombes et des drogués à cause des rumeurs. Nous on veut dire qu'ils n'ont rien à craindre car au fond ce collège, il est SUPER. Et oui, le collège Maurice Utrillo dépasse votre intelligence, il va au delà de cette limite, plus loin que vous l'imaginez...» Message compris, message reçu.

Marie-Pierre Larrivé

Le chanteur du Sacré-Cœur coupable, mais dispensé de peine

Jean Piero, le chanteur de rue de l'esplanade du Sacré-Cœur, inondé de procès-verbaux pour «bruit de musique», a été déclaré coupable par le tribunal de police de Paris qui rendait un jugement à son encontre le 4 mars (voir notre dernier numéro). Coupable, mais dispensé de peine, c'est-à-dire qu'il n'aura pas à payer l'amende de 1 200 F. Le préfet de police Philippe Massoni avait demandé la clémence, et il semble avoir été entendu.

Jean Piero reste cependant convoqué à nouveau devant la justice le 17 juin pour un autre PV, avec le même motif, mais il se dit confiant. Le bruit fait autour de ce procès a permis un changement de la désuète réglementation de 1926 : les chanteurs de rue pourront désormais obtenir de la préfecture une autorisation d'exercer. Jean Piero a déjà fait sa demande et espère obtenir une réponse rapide.

B.C.

La Fabrique fermée (provisoirement ?)

Le 1er mars, les artistes et les associations répartis à travers les étages de la Fabrique, 15 rue de la Chapelle (voir l'article dans notre n° 26), invitaient les habitants du quartier à venir découvrir leurs activités. Plus de 150 personnes participaient aux «parcours» organisés dans le bâtiment. Mais quatre jours plus tard, les responsables étaient convoqués au commissariat, et se voyaient notifier l'interdiction de recevoir du public, que ce soit pour des cours, des spectacles ou des fêtes. Motif : les règles de sécurité n'étaient pas respectées.

Dans le même temps, le propriétaire faisait savoir qu'il entendait récupérer ses locaux, au besoin en s'adressant au tribunal : car, à l'exception du Dojo (judo) installé au 1er, les autres occupants sont légalement des squatteurs. Les activités ont donc à peu près toutes cessé à la Fabrique. Toutefois, les bureaux qui y sont installés restent ouverts et les ponts ne sont pas rompus avec le propriétaire. Un accord sur une location et la réalisation des travaux nécessaires sont-ils possibles ? La Fabrique rouvrira-t-elle ? L'avenir le dira.

L'école du chat libre

Cette curieuse boutique, 110 rue Championnet, ce n'est pas un marchand d'animaux, ni un local où vous pouvez faire garder votre chat pendant vos vacances. On n'y accueille que des chats sauvages... et destinés à le redevenir.

Le premier «chat libre» de France s'appelle Nicolas : le 19 juin 1978, après avoir été tatoué et castré, il a été relâché au cimetière Montmartre où il avait été trappé auparavant. Depuis, des centaines de chats sauvages ont échappé à la capture qui les promettait à l'euthanasie ou les livrait aux laboratoires, grâce à l'action des bénévoles de l'Ecole du chat.

Vous pourrez en rencontrer quelques-uns dans un petit local décoré de photos de toutes sortes de chats, mis à leur disposition, au 110 de la rue Championnet, où se trouve le siège de cette association qui compte plus de 2 000 membres sur toute la France, et qui a organisé en mars une journée «portes ouvertes» à l'intention des habitants du quartier et des amoureux des chats.

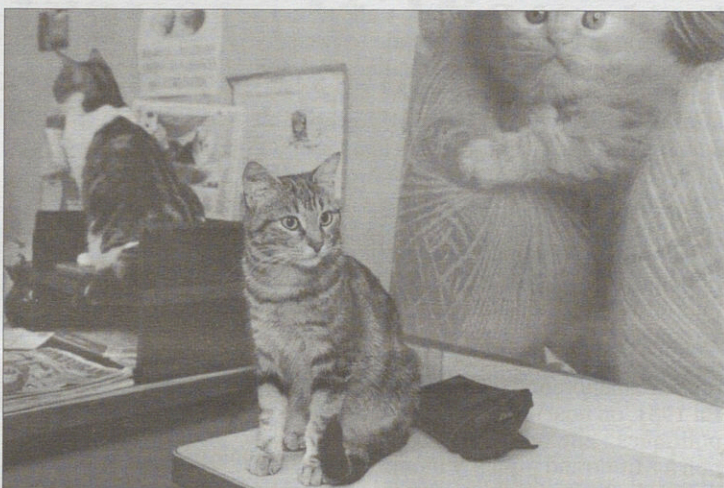
En ce moment y vivent 42 chats, dont le plus vieux, Charly, est là depuis cinq ans. Au rez-de-chaussée et au sous-sol certains se promènent en toute liberté, étalés sur des chaises ou se chauffant au-dessus des radiateurs ; les plus sauvages, rétifs à toute tentative de caresse, sont retenus dans des cages pour éviter les bagarres.

Les convaincre d'entrer dans la cage... pas facile !

Les adhérents de l'Ecole du chat interviennent à la demande des riverains ou de structures comme, par exemple, la crèche de la Porte Montmartre ; ils vont «trapper» les chats sauvages dans les jardins publics, les terrains vagues, les cimetières, partout où ils ont élu provisoirement domicile. Il n'est pas toujours facile de les convaincre d'entrer dans la cage qui les transportera à l'Ecole du chat : il faut les attirer à l'intérieur avec de la nourriture, et surtout s'armer de patience car les chats devenus sauvages, parfois depuis plusieurs générations, ne se laissent pas facilement approcher, même «pour leur bien» !

Ensuite, une fois dans le local, ils sont tatoués et stérilisés, pourvus d'une adresse et d'une carte d'identité avec un nom, nom de fleur, de personnage historique ou bien, lorsqu'on manque d'idées, nom du saint du jour.

Attention ! L'école n'est pas un refuge mais un local de convales-



Christian Adnin

cence pour les chats opérés qui retourneront, pour ceux qui en sont jugés capables, vivre dehors en liberté.

D'ailleurs tout est prévu : l'école installe même des chat-L-M, des enclos, comme au cimetière Montmartre, où les chats trouvent, grâce aux «nourricières» de l'association, de quoi manger et des soins d'urgence, particulière-

Il y a là une quarantaine de chats. Charly, le plus vieux, y est depuis cinq ans.

ment en cas de coryza, maladie qui les décime en hiver.

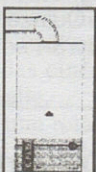
Mais une vie de chat sauvage, même «libre», ça passe vite, plus vite qu'une vie de chat d'appartement : 7 ans en moyenne à éviter tous les pièges de la vie de chat en ville : tirs de carabine, tentatives d'empoisonnement, roues des véhicules et maladies en tous genres, sans compter l'agressivité des autres félins ; une liberté chèrement payée !

Danielle Fournier

ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

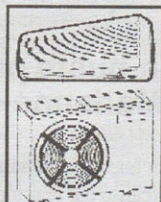
CHAUDIERE GAZ FIOUL ELECTRIQUE
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR TOUTES MARQUES



Magasin d'exposition
ouverture du lundi au
vendredi
9h 19h et samedi 10h 17h



Crédit gratuit exceptionnel.
Nous consulter



DEVIS GRATUIT

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

24^{ème} anniversaire
Depuis 22 ans dans
l'arrondissement

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris

18^e COUPS DE CŒUR

Coups de cœur, c'est le bon plan, la boutique sympa, le lieu à découvrir. Chaque mois, des membres de l'équipe du 18^e du mois vous font partager leurs découvertes. Ce mois-ci, **Jean-Yves Sparfel et Marie-Pierre Larrière**. Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire : nous ne touchons pas un sou pour les notices qui y figurent.

«Blooms», le fleuriste avec une différence

Bienvenue chez *Blooms*, le fleuriste différent du 20 rue Muller, sur les contreforts de la Butte. Dès la porte franchie, on la sent, cette différence : une bonne odeur fraîche de sous-bois. On la voit aussi : des fleurs épanouies, bien sûr, mais aussi des fleurs séchées et beaucoup, beaucoup de verdure et puis encore des fruits, oui, des fruits chez un fleuriste.

Installé depuis octobre dernier, venu de sa Hollande natale, la patrie des fleurs, Ad Murray, le maître des lieux, et Olivier, son assistant, y assortissent des bouquets qui ne ressemblent à aucun autre : des compositions végétales plutôt que florales. «*Mettre beaucoup de verdure, c'est hollandais, y ajouter des fruits, c'est moi, ma créativité personnelle*», déclare Ad qui souligne son amour du naturel. Chez lui, pas de plastique, on lie les bouquets avec du raphia, on les enveloppe dans du vrai papier.

Autre originalité de *Blooms* : les formules abonnement. On peut se faire livrer régulièrement des fleurs chez soi, soit un bouquet par semaine pendant un mois (trois formules : «luxe» à 1.000 F les quatre bouquets de 300 F normalement, «élégance» à 600 F les quatre bouquets de 200 F, ou «beauté» à 300 F les quatre bouquets de 100 F), soit un bouquet tous les quinze jours (mêmes trois formules à 550, 350 et 170 F les deux bouquets). Les fleurs arrivent dans un vase de couleur assortie à la composition et *Blooms* vous change le vase avec le nouveau bouquet.

Spécialiste par ailleurs de plantes et fleurs d'extérieur pour balcons et terrasses, *Blooms* livre aussi ses compositions, à la demande ou par abonnement, aux restaurants, aux hôtels, aux entreprises (EDF est client pour ses petits déjeuners VIP mensuels).

Si vous savez exactement quelle composition florale vous voulez, Ad et Olivier vous obéiront, mais si vous leur faites confiance, vous serez surpris...agréablement.

M.P.L.

☐ Ouvert même dimanche. 01 42 58 22 71.

Au Papyrus : la caverne d'Ali-Baba !

La librairie-papeterie-journaux du 82 rue Ordener existe depuis une centaine d'années. Depuis vingt ans, M. Pelloile veille, avec ses deux employés, à ce qu'on puisse tout y trouver dans un espace pourtant réduit. A proximité de la mairie, face au Bureau d'aide sociale, à côté du marché Duhesme, il a une clientèle populaire large. Trois à quatre cents clients par jour. M. Pelloile aime ce quartier : il a édité à son compte deux cartes postales, l'une représentant la mairie, l'autre l'église Notre-Dame-de-Clignancourt.

Renvoyer un stylo qui fuit à l'usine, aider à choisir un roman, recommander une carte de vœux, dénicher dans les rayons un grattoir, de la cire à cacheter, des doigts de caoutchouc, expliquer le fonctionnement d'une calculatrice, voilà les services offerts, parfois hétéroclites, voire inédits.

J.Y.S.

☐ Au Papyrus, 82 rue Ordener. 01 46 06 77 68.

18^e

COUPS DE FOURCHETTE

Sur le flanc Est de la Butte

Dans ces *Coups de fourchette*, nous vous proposons chaque mois une sélection de restaurants, chaque fois pour un quartier différent. Sans prétendre être exhaustifs, nous nous efforçons de proposer une diversité de cuisines et de prix. Ce mois-ci, **Donald James** présente trois restaurants situés sur le flanc est de la Butte.

L'Afghani

L'immeuble du 16 rue Paul Albert, structure vide en attente d'un destin, n'aurait rien de remarquable s'il n'y avait à ses pieds l'Afghani, avec sa voûte crépie traversée de poutres. Là, deux salles se partagent deux manières de manger : l'une assise, ce qui somme toute ne choquera personne, l'autre accroupie. Avec l'apparition du menu, un dilemme bien sympathique nous fait réfléchir longuement, tout en regardant les joueurs de *carom* (sorte de billard) : doit-on ne prendre que des entrées ? A 25 F en moyenne, on hésite entre les *borani katchalou* (tranches de pomme de terre aillées), les beignets de chou-fleur (*goré kalam*), de pomme de terre (*paka-wra*) ou d'aubergine. Ce dilemme réglé, un autre se précise : menu végétarien ou non ? Parmi les plats pour végétariens, il faut remarquer l'*ashak*, petites pâtes fraîches fourrées, qui existent aussi avec de la viande. Sinon, le *sabzi tchalaw* (carré de veau avec des épinards) à 59 F et le *dal tchalaw* (veau avec lentilles) sont vraiment satisfaisants. Je mentirais si je n'avouais pas ma gourmandise pour le *firni* (flan à la cardamome) à 15 F. Il n'y a pas de menu.

□ 16, rue Paul Albert. Tél. 01 42 51 08 72.

Titithom

Le succès de cet ancien boucher, installé rue André Del Sarte, tient à la simplicité du menu et de la salle, qui peut tenir à peine une vingtaine de clients. Le menu à 70 F (quart de vin compris, le midi) recouvre quasiment le choix de la carte. La cuisine est simple et française : de l'assiette (immense) de charcuterie, au museau de porc, on peut trouver aussi en entrée du jour de l'oreille ou une ballotine de canard. Choisir un plat revient à découper un bœuf, puisqu'on pourra prendre aussi de la bavette (immense) et même dans les grands jours de la hampe, et de l'entrecôte, la pièce de Charolais (pour deux et avec supplément), ainsi que l'andouillette. Les plats du jour vont du bourguignon au coq au vin, lapin, tripes... Si on a encore faim, le fromage dans sa cage se la coule douce en nous attendant.

□ 21, rue André Del Sarte.

Aux Canons de Montmartre

L'été venant, les bonnes places en terrasse sont rares, et parfois chères. Les Canons de Montmartre, qui viennent de réouvrir, ont réajusté leur prix avec la venue d'un nouveau cuisinier, donc nouveau menu. Le menu que l'on désirerait plus juste, avec par exemple un choix d'entrées, propose plusieurs sala-des, ou quelques plats tels que l'escalope normande, le tournedos Rossini, la blanquette de veau et l'andouillette. Outre la terrasse, à l'intérieur de ce restau de motards on trouve une fresque retraçant des scènes de la Révolution et de 1870, et on peut très bien manger au calme à l'intérieur (la musique n'est vraiment pas imposée).

□ 1, rue Paul Albert. Tél. 01 46 06 98 30. Ouvert du jeudi au mardi midi (ouvert tous les jours à partir du 15 avril).

Dalida : une place dans la mémoire, une place dans le 18^e

Le 24 avril, la place située au carrefour de la rue de l'Abreuvoir, de la rue Girardon et de l'allée des Brouillards, à Montmartre, sera baptisée "place Dalida", en souvenir de la chanteuse morte il y a juste dix ans.

La maison est superbement située. D'un côté on voit le Moulin de la Galette, de l'autre, tout Paris s'offre à vous. Pour l'acquérir en 1962, Jean-Paul Belmondo est à la lutte avec celle qui est déjà une star : Dalida. C'est elle qui l'emporte. La chanteuse s'installe donc dans son hôtel particulier montmartrois, rue d'Orchampt, qu'elle ne quittera plus.

Comme elle, beaucoup d'artistes trouveront leur port d'attache sur la Butte. Sa famille aussi. «*C'était l'époque des cabarets*, indique son frère Orlando, *elle y rencontrait Colette Renard, Claude Nougaro et bien d'autres encore.*»

Pour autant, Dalida n'est pas femme à se montrer dans les endroits chics de la capitale. Elle travaille beaucoup et voyage. Aussi, lorsqu'elle est à Paris, préfère-t-elle s'occuper de son intérieur, de sa grande terrasse, et recevoir. Bien sûr, elle est très liée avec son voisin, le restaurateur Grazziano, dont le restaurant se trouvait en bas du Moulin (il a aujourd'hui laissé la place à des successeurs). Bien sûr, les commerçants de la rue Lepic se souviennent de la "grande dame de la chanson" qui venait faire son marché chez eux.

Elle aimait Montmartre et le défendait, participant avec Claude Estier (PS) en 1977 et plus tard avec Alain Juppé (député RPR de la circonscription) à diverses actions pour la défense de la Butte, notamment pour la propreté, l'amélioration de l'éclairage nocturne... En 1981, on note un de ses rares engagements politiques : elle fait partie du comité de soutien à Mitterrand - qui s'y montrera sensible.

Dalida avait eu une carrière fulgurante. La très belle Yolanda Gigliotti, dite Dalida, née au Caire d'une famille d'émigrés italiens, élue Miss Egypte en 1954, à 21 ans, avait tourné dans un film du réalisateur français Marc de Gastyne un petit rôle, où elle chantait. C'est de Gastyne qui lui conseilla de venir en France tenter sa chance. Arrivée à Paris à Noël 1954, et après quelques mois à courir d'un studio à l'autre, elle rencontre Eddie Barclay, qui sera son producteur, et Lucien Morisse, directeur artistique d'Europe 1, son «Pygmalion». Dès son deuxième disque, en 1956, c'est la gloire.

Elle a enregistré au cours de sa carrière quelque 900 chansons et vendu plus de cent millions de disques, couronnés par de nombreuses récompenses prestigieuses. Qui n'a jamais fredonné *Bambino* (1956) ou *Il venait d'avoir 18 ans* (1975) ? Chanteuse populaire, elle abordera plus tard le répertoire d'Aznavor, Ferré (elle est bouleversante dans *Avec le temps*), Brel ou Trenet. Aujourd'hui encore, ses chansons remises au goût du jour sortent en

CD et 80 % de son public a moins de 25 ans !

Elle disait : «*Je ferai mes adieux en l'an 2 000.*» Comblée dans sa vie d'artiste, mais malheureuse en amour et désespérée par l'impossibilité d'avoir des enfants, Dalida a préféré baisser définitivement le rideau le 3 mai 1987.

Aujourd'hui le quartier lui rend hommage. La cuvée 1996 du vin de Montmartre, mise en bouteilles le mois prochain, portera son nom. Et une place de Montmartre sera baptisée place Dalida. Une place en plus de celle qu'elle occupe dans la mémoire des Montmartrois.

Bertrand Combaldieu



Dalida photographiée chez elle, rue d'Orchampt, dans les années 60

Pascal Sevrans : «Quinze ans de ma vie»

Pascal Sevrans, l'animateur de la Chance aux chansons, Montmartrois lui aussi, a écrit une trentaine de chansons pour Dalida, dont *Il venait d'avoir 18 ans*. «C'est elle qui m'a décidé à m'installer à Paris, et c'est même elle qui m'a trouvé mon appartement», nous déclare-t-il. Il se souvient avec émotion des voyages à New York ou à Beyrouth qu'il fit avec elle, tout comme des spaghettis le dimanche soir chez la chanteuse. «Quinze ans de ma vie», dit-il.

Pascal Sevrans est aussi l'auteur d'un livre sur Dalida.

Son buste par le sculpteur de Marianne-Brigitte Bardot

Sur la place Dalida (dont la plaque est déjà posée) s'érigera sur une stèle un buste de 80 cm de hauteur de la chanteuse, réalisé par le sculpteur (français mais exilé au Québec) Alain Aslan, déjà auteur de la sculpture sur la tombe de Dalida, au cimetière Montmartre. La nouvelle œuvre sera similaire à celle de la tombe, mais retravaillée. Aslan est, entre autres, l'auteur du buste de Marianne en Brigitte Bardot, puis en Mireille Mathieu, et aussi de celui de De Gaulle ou encore d'André Antoine (au théâtre de l'Odéon).

Orlando, le frère

Orlando Production, maison d'édition discographique dirigée par le frère de Dalida, gère la discographie et la bibliographie de la chanteuse, soit 80 % de son activité. La maison s'occupe également d'artistes connus comme François Valéry et lance de jeunes chanteurs. Son siège est 10, rue Damrémont, tout près du cimetière Montmartre.



Place Clichy, une des scènes essentielles des *Quatre cents coups*, premier long métrage de François Truffaut (1959).



Truffaut (à gauche) pendant le tournage du *Dernier métro*, un de ses derniers films (1980) dont l'action se situe au "Théâtre Montmartre".

18^e

LIVRES

Sur les traces de François Truffaut à travers le 18^e

La sortie chez Gallimard de l'imposante et formidable biographie de François Truffaut écrite par Antoine De Baecque et Serge Toubiana, nous donne l'occasion de revenir sur les liens qui unissaient le cinéaste et le 18^e arrondissement.

Tous ceux qui ont vu *Les quatre cents coups* et les films de la série - largement autobiographique - des Antoine Doinel (*L'Amour à vingt ans*, *Baisers volés*, *Domicile conjugal*, *L'Amour en fuite*) savent combien certains quartiers de notre arrondissement ont compté dans la tumultueuse jeunesse de François Truffaut.

Il a passé son enfance chez ses grands-parents, rue Henri Monnier, dans cette partie du 9^e arrondissement qu'on appelle La Nouvelle Athènes. Puis, en 1942, à l'âge de 10 ans, il emménage chez ses parents rue de Clignancourt, avant de retrouver, toujours avec ses parents, le 9^e arrondissement (la rue Saint-Georges en 1943 et la rue Navarin à partir de 1944). Mais très vite François Truffaut est attiré par les boulevards qui relient la place Clichy à Barbès-Rochechouart en passant par Blanche et Pigalle. C'est là que Truffaut et ses copains d'école écumant la vingtaine de cinémas situés alors dans ce quartier de Paris.

Il fréquente ces salles à l'insu de ses parents. Sa technique est simple : quand sa mère et son beau-père sortent, Truffaut fait semblant de dormir puis quitte l'appartement pour courir dans le premier cinéma venu. Et il entre souvent sans payer. Plus tard il écrira à ce sujet : «*Mes deux cents premiers films, je les ai vus en état de clandestinité, à la faveur de l'école buissonnière, ou en resquillant pour entrer dans la salle. Je payais donc ce grand plaisir de fortes douleurs au ventre, l'estomac noué, la peur en tête, envahi d'un sentiment de culpabilité qui ne pouvait qu'ajouter aux émotions procurées par le spectacle.*» A plusieurs reprises, l'adolescent prend la poudre d'escampette pour échapper aux surveillants des cinémas situés autour de la place Pigalle.

Plus tard, pour se payer une toile ou d'autres distractions, Truffaut et ses copains mettent au point un petit trafic qui consiste à voler des photos de films affichées à la devanture des salles pour les revendre à des collectionneurs. Un cinéma établi rue des Abbesses est l'une des cibles préférées de la bande à Truffaut.

Mais rapidement, d'autres plaisirs attirent l'ado-

lescent turbulent dans le sud du 18^e arrondissement : les prostituées qui arpentent les rues autour de la place Pigalle. Très jeune, François Truffaut est fasciné par ces dames qui attendent le client et vendent leur corps.

Toute sa vie, cet "homme qui aimait les femmes" et qui aura des relations amoureuses avec bon nombre des actrices de ses films (de Marie-France Pisier à Fanny Ardant en passant par Jeanne Moreau, Françoise Dorléac, Julie Christie, Claude Jade, Catherine Deneuve, Alexandra Stewart, Jacqueline Bisset, Isabelle Adjani ...) continue à fréquenter régulièrement des prostituées. Et souvent du côté de Pigalle.

Promenades avec Jean Genet sur le boulevard

Ainsi, il écrit à propos d'un troublant souvenir d'adolescence ayant pour cadre le Gaumont-Palace (l'une des plus grandes salles de cinéma du monde, située place Clichy et détruite en 1972, voir *Le 18^e du mois* de janvier 1995) : «*Un copain affirmait que sa mère et ses collègues, ouvrières au Gaumont-Palace, ne ramassaient pas moins de soixante petites culottes de femmes dans les loges et dans les travées, entre les fauteuils, tous les dimanches soir après la dernière séance.*»

Truffaut et ses copains séchaient l'école pour écumer (le plus souvent en resquillant) les cinémas entre Clichy et Barbès

Pendant ses démêlés avec l'institution militaire (Truffaut s'est engagé sur un coup de tête et déserte ensuite pour ne pas partir faire la sinistre guerre d'Indochine), le jeune homme engage une correspondance avec Jean Genet qui, au début des années 50, réside à l'hôtel Terrass, situé rue Joseph de Maistre, derrière le cimetière Montmartre. Après plusieurs mois de prison militaire et une réforme durement arrachée, Truffaut rend visite à Jean Genet

qui a déménagé dans un petit studio de la rue du Chevalier-de-la-Barre, près du Sacré-Cœur. Pendant des années, et jusqu'au milieu des années 60, le jeune critique de cinéma et l'écrivain sulfureux feront de longues et fréquentes promenades philosophiques sur le boulevard de Clichy.

Au moment de leur rupture suite à un rendez-vous raté, Genet écrit ces mots à Truffaut : «*Laissez monter à votre tête toute la gloriole rigolote que vous voudrez mais lâchez les mauvaises manières, François, et rôdez toujours souvent boulevard de Clichy, il arrive que j'aie besoin de mille balles...*»

Un autre personnage célèbre attire Truffaut dans notre arrondissement : Jean Renoir. Truffaut fait la connaissance de ce cinéaste qu'il vénère en 1954. Il est envoyé en reportage par la revue *Art* sur le tournage de *French Cancan*, qui se déroule au studio Francœur, dans la rue du même nom qui aujourd'hui abrite les locaux de la FEMIS.

Immédiatement, une profonde amitié se noue entre les deux hommes. Truffaut se rend à plusieurs reprises chez le réalisateur de *La Règle du jeu* qui, après son exil hollywoodien, s'est installé avenue Frochot, juste en dessous de la place Pigalle. Cette relation basée sur une admiration réciproque se poursuivra après le retour de Renoir à Hollywood et jusqu'à sa mort en 1979.

Dans un petit appartement rue Marcadet

Cette même année 54, le jeune critique de cinéma décide de passer à la réalisation. Il tourne avec l'aide de Jacques Rivette, un court métrage muet d'une dizaine de minutes intitulé *Une visite*. Ce modeste essai cinématographique que Truffaut dissimulera à son entourage jusqu'au début des années 80, se termine place Blanche. S'il tourne son film suivant, *Les Mistons*, dans le Sud de la France, il revient dans le quartier de son enfance pour son premier long métrage : *Les quatre cents coups*.

La première semaine de tournage se déroule dans un petit appartement de trois pièces de la rue Marcadet. L'équipe - une vingtaine de personnes - doit être réduite au minimum pour pouvoir entrer dans le minuscule logement. Les problèmes électriques dus à la vétusté de l'immeuble interrompent plusieurs fois le tournage qui se poursuit place Clichy pour une scène déterminante du film (et de la jeunesse de Truffaut) : celle où Antoine Doinel, incarné par Jean-Pierre L  aud, aper  oit sa m  re embrassant son amant.

Le film sort en 1959, est prim      Cannes et
(Suite page 20)

(Suite de la page 19)

marque le véritable lancement de la "Nouvelle Vague".

Devenu riche et célèbre, Truffaut quitte le Paris populaire pour habiter dans les quartiers bourgeois de l'Ouest parisien. Toutefois, il revient tourner à plusieurs reprises dans le 18e arrondissement. Ainsi, en 1962, il réalise dans le quartier de la place Clichy une partie de son court métrage *Antoine et Colette* qui raconte la suite des aventures d'Antoine Doinel et constitue le premier sketch d'un long métrage collectif intitulé *L'Amour à vingt ans*.

Truffaut et Jean-Pierre Léaud reviennent à Montmartre, au pied des jardins Willette, et place Clichy pour tourner au début de l'année 1968 des séquences de *Baisers volés*, le troisième film de la série Antoine Doinel. A cette époque Truffaut, à la pointe de la mobilisation pour sauver Cinémathèque d'Henri Langlois, fait la une de l'actualité et se fait matraquer par la police avant de participer activement avec Godard, Lelouch et quelques autres à l'interruption du Festival de Cannes.

Dernier décor : le cimetière Montmartre

Bien plus tard, en 1980, Truffaut situe l'essentiel de l'action de son film le plus célèbre, *Le Dernier métro* (dix Césars, plus d'un million d'entrées à Paris), dans un lieu appelé le théâtre Montmartre, et qui fait penser au théâtre de l'Atelier. Les séquences sont en fait tournées au théâtre Saint-Georges. La scène du dîner des comédiens est, quant à elle, filmée dans un club situé près de la place Pigalle.

Peu avant sa mort à l'âge de 52 ans, il écrit ces mots à Robert Lachenay, son ami d'enfance, celui qui fait les quatre cents coups avec Antoine Doinel : «*Mes pensées me ramènent souvent en arrière ces temps-ci. Notre histoire commune s'inscrit dans cette période de la vie qu'on n'oublie jamais, celle de l'adolescence et des années de formation. (...) Autrement dit, si nous devenons plus ou moins gâteux, les seuls souvenirs toujours frais et vivaces qui défileront sans cesse devant nous comme un film monté "en boucle", eh bien ce seront ceux qui vont de Barbès à Clichy, des Abbesses à Notre-Dame-de-Lorette...*»

Le 24 octobre 1984, accompagné par des milliers de personnes célèbres ou inconnues, François Truffaut est enterré, à sa demande, au cimetière Montmartre.

Sylvain Garel

□ *François Truffaut*, par Antoine De Baecque et Serge Toubiana, Biographies/Gallimard, 658 pages, 180 francs.



Valérie Stafetta

Le Bal à l'Elysée-Montmartre : on y danse, on y danse...

A contre-courant des tendances actuelles concernant les soirées parisiennes, *Le Bal* s'est défini depuis deux ans comme une alternative joyeuse à ces nuits "branchées" souvent insupportables et même parfois tristes. Pour les Franciliens lassés de ce genre de soirées, *Le Bal* propose, deux samedis par mois, dans la salle de l'Elysée-Montmartre, un spectacle vivant, enthousiasmant, dont le succès (2 000 personnes par événement) repose sur une recette toujours réussie : faire danser tout le monde.

Dans une atmosphère conviviale, colorée et hétéroclite, le DJ et l'orchestre (composé de dix musiciens qui ont la pêche) se passent la main, de 23 h 30 à l'aube, enchaînant des succès vieux de trente ans, des nouveautés à la mode et des tubes éternels : les Rita Mitsouko, Elvis Presley, Madonna, Nino Ferrer, The Doors, Dutronc, Bob Marley, etc.

Ici, on ne vient pas pour savourer un morceau de musique, mais pour danser, tout son soûl, jusqu'à l'épuisement. On y danse sans scrupules, qu'on s'appelle Roger, un caïd du jerk, venu en voisin, ou Elisa, une jeune amoureuse du reggae, ou encore Sylvie et Patrick,

un couple de rockers infatigables... Une fois qu'on a franchi l'obstacle de la queue monumentale au vestiaire (à partir de minuit et demi), on s'élance sur la piste cirée de l'Elysée-Montmartre et chacun y va de son style, de la jeune fille soignée et maquillée, venue pour la première fois de son 14e arrondissement, et qui s'essaie timidement au funk, jusqu'au rappeur de Bobigny qui découvre, en basket, les rythmes endiablés du twist.

Tout se mélange : les époques, les pas de danses, les générations, les "pros", les néophytes...

Ce succès a quelquefois un revers : certaines nuits vers 1 heure du matin, l'affluence est si grande que les danseurs doivent se contenter d'un espace réduit. Mais parfois on s'en amuse d'autant plus.

Pour un prix d'entrée raisonnable (80 F) et des consommations abordables (sans alcool : 20 F), ce bal bienvenu permet d'oublier, le temps d'une nuit, ses soucis.

Marie Delouze

□ 72, bd de Rochechouart. *Le Bal* est organisé par la Lune Rousse, un samedi sur deux. Prochains Bals : 12 et 26 avril.

Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer un seul numéro du 18e du mois, abonnez-vous !

- ☐ Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F
(130 F abonnement + 100 F cotisation)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien : 500 F
(130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris

En cherchant fortune autour du Chat noir

Il y a tout juste cent ans, en mars 1897, mourait Rodolphe Salis, qui avait créé au 84, boulevard Rochechouart, le cabaret Le Chat noir, symbole de l'esprit montmartrois, lieu d'une intense activité créatrice pour la littérature, le dessin... et l'humour. Le festival Le 18e tout un poème célébrera le Chat noir le 1er juin.

«Je cherche fortune
Autour du Chat noir
Au clair de la lune
A Montmartre le soir !»

Aristide Bruant

Aux obsèques du chansonnier Jules Jouy (1846-1897), on apprit le décès, trois jours avant, de Rodolphe Salis (1852-1897). La mort du fondateur du cabaret *Le Chat noir* était survenue juste après celle du créateur de la chanson montmartroise. Cette funèbre coïncidence frappa d'autant plus l'assistance que Jules Jouy, très fâché contre Salis, lui aurait dit un jour : «Ne souhaite surtout pas ma mort, tu mourras 24 heures après moi.»

Anecdote vraie ou fausse, cent ans ont passé et il reste toujours un «mystère Chat noir», un «esprit Chat noir», une «insolence Chat noir» qui rôdent sur cette Butte et, selon les vents, soufflent sur notre 18e.

L'origine du Chat noir

Fin novembre 1881, alors qu'il vient juste de faire la connaissance d'Emile Goudeau dans un cabaret du haut de la rue des Martyrs, Rodolphe Salis l'invite à l'inauguration de son propre cabaret *Le Chat noir*, 84 boulevard Rochechouart. La rencontre de ces deux hommes va permettre la création d'un mouvement littéraire et artistique qui marquera profondément la vie parisienne pendant une quinzaine d'années.

Emile Goudeau, journaliste, poète et humoriste, avait été à l'origine du groupe des *Hydropathes*, dont les réunions bruyantes et arrosées firent la fortune de quelques cafés du Quartier Latin. «La doctrine hydropathique consiste précisément à n'en avoir aucune», écrivait Goudeau. *Le talent, d'où qu'ils viennent, quelque forme qu'il revête, est accueilli portes ouvertes...* Il y eut environ 70 séances du Club des Hydropathes, auxquelles participèrent des gens aussi divers que les poètes Charles Cros (également inventeur du phonographe), Germain Nouveau, Jules Laforgue, François Coppée, Charles Monselet (connu aussi comme gastronome), le critique littéraire Francisque Sarcey, l'écrivain provençal Paul Arène, le musicien Georges Fragerolle, le politicien en herbe Aristide Briand, des étudiants des Beaux-Arts, le potache de la Faculté de pharmacie Alphonse Allais...

Chacun venait pour se détendre et tournait en dérision ce qu'il étudiait sérieusement par

ailleurs. Leurs réunions, auxquelles assistèrent jusqu'à 350 personnes, débutaient par des chœurs, puis poètes et musiciens se succédaient, débridant leur fantaisie et leur insolence jusqu'au scandale.

Un soir, alors que l'ambiance s'éteignait un peu au café de *l'Avenir*, à l'angle de la place Saint-Michel, Alphonse Allais le célèbre farceur décida avec son inséparable complice Sapeck, chef de file des «Fumistes», de tirer dans la salle un assourdissant feu d'artifice. Impossible de continuer la séance, ni même de rester dans le quartier. Une trentaine d'Hydropathes s'entassèrent dans des fiacres, franchirent la Seine et rejoignirent Salis au *Chat noir*.

Cette anecdote n'explique pas tout. L'engouement pour Montmartre, terre du non-conformisme, était déjà grand. Il était né, comme le montre André Velter dans sa préface à son anthologie des *Poètes du Chat noir*¹, «du sang de la Commune et de la volonté de fuir l'horreur, fût-ce dans la plus frénétique dérision. On peut y voir, au choix, une amnésie relative ou un réflexe de survie, et plus vraisemblablement, en alternance, les deux à la fois.»

«A Montmartre on est décidé,
Chacun dans son cœur a gardé
Le sou'nir de la dernière lutte
Su' la Butte !»

Jules Jouy (*Le Chat noir*, 21 janvier 1887)

Le 84 boulevard Rochechouart

Au 84 boulevard Rochechouart, Salis a transformé un bureau de poste en cabaret. L'origine du nom vient sans doute du poème d'Edgar Poe *Le Chat noir*, traduit par Baudelaire. Endroit exigu, ce premier Chat noir comporte trois pièces.

La première accueille le visiteur. Le décor très campagnard est fait de bois pour le mobilier et de cuivre pour les lustres. Une énorme cheminée à colonnes supporte sur son manteau tout un bric-à-brac. Au-dessus trône «le crâne de Louis XIII enfant». Les murs sont recouverts de tapisseries et de boiseries. Derrière le comptoir, domine un impressionnant soleil aux rayons d'or avec au centre une tête de chat sculptée.

Mais c'est dans la deuxième pièce, appelée «l'Institut», que se bousculeront pendant quatre ans les célébrités, Léon Bloy, Villiers de l'Isle-Adam, Victor Hugo, Garibaldi, Zola, Jules Vallès et même le prince Jérôme Bonaparte. «L'Institut», selon Emile Goudeau, est un coin «dantesque, shakespearien, terrible. De là part le formidable tumulte des chansons et des discussions, hurlant, menaçant, océanique, comme une rafale d'épouvante sur le quartier»...



Rodolphe Salis, le patron du *Chat noir* (ici, peint par La Gandara), était un personnage haut en couleurs, avec «l'apparence d'un reître au pelage fauve» (selon la description de son ami George Auriol), bonimenteur à la voix de stentor, doué pour l'invective et la blague...

Charles Cros y débite ses monologues et récite ses poèmes, tel *Le Hareng Saur* :

«Il était un grand mur blanc - nu, nu, nu,
Contre le mur une échelle - haute, haute, haute,
Et par terre un hareng saur - sec, sec, sec.»

C'est lui qui entraîne au *Chat noir* ses amis Verlaine et Mallarmé. Jules Jouy, réaliste et macabre, chante *La Complainte de Gamahut* ou *La Veuve* (on appelait ainsi la guillotine)... Victor Meusy psalmodie son blasphématoire cantique *Ô Sacré-Cœur de Jésus*. Mac-Nab, le chansonnier pince-sans-rire, crée *Un bal à l'Hôtel de Ville* et *Le pendu de Saint-Germain*.

En 1883, Marcel Legay, auteur de *La Polka du Moulin de la Galette*, amène au *Chat noir* Aristide Bruant, alors âgé de 32 ans. C'est chez Salis que Bruant chante ses premières chansons naturalistes et ses refrains de quartier : *A la Bastille*, *A la Glacière*, *A la Chapelle*... Il apparaît tel que le représente Toulouse-Lautrec : en pantalon de velours, veste de chasse, écharpe rouge et vaste chapeau de feutre. Il se plaît tant dans



Ce document rare montre le *Chat noir*, boulevard Rochechouart, peu après son ouverture par Salis en 1881, entre une pharmacie (à gauche) et une boutique d'horloger que le *Chat noir* réussira bientôt à annexer.

Collection Gérard Jouhet

Au festival Le 18e tout un poème

Dans le cadre du festival Le 18e tout un poème, il y aura le dimanche 1er juin, de 11 h 30 à 13 h 30, une «balade du Chat noir» à laquelle les habitants sont conviés. Elle partira du 84 boulevard Rochechouart pour aboutir à la Halle-St-Pierre.

ce lieu que, lorsque le *Chat noir*, en 1885, déménagera rue Laval, Bruant gardera le local et y installera son cabaret le *Mirliton*.

C'est Aristide Bruant qui amène au *Chat noir* Maurice Rollinat. Celui-ci, jusqu'en 1885, fascine le public avec sa voix aux cinq octaves. «*Incomparable diseur de vers*», il avait le don de porter le trouble à son paroxysme «*en aiguisant l'atroce, en raffinant l'angoisse*» (André Velter). Sensible aux aspects macabres et sataniques de l'œuvre de Baudelaire et de Poe, il écrit *Les névroses* (1883). Le 10 mars 1897, l'acteur Jean-Luc Debattice a impressionné le public du Théâtre de l'Atelier, venu pour une soirée sur les poètes du *Chat noir*², en récitant *Villanelle du diable* :

«Minuit sonne à ma pendule :
Si j'allais voir Lucifer ?
L'Enfer brûle, brûle, brûle,
Le Diable rôde et circule !»

Le succès était tel que le cabaret dut bientôt s'agrandir. A force de menaces et de persécutions cruelles, Salis obtint le départ de son voisin l'horloger. Au mur de la pièce ainsi annexée, Willette peignit son tableau fétiche *Parce Domine*, conservé au Musée de Montmartre.

Le second Chat noir, rue Laval

En 1885 donc, après avoir cédé son bail à Bruant, Salis déménage au 12, rue Laval (qui deviendra en 1887 la rue Victor Massé), dans le 9^e arrondissement. Pour se rendre de l'ancien *Chat noir* au nouveau, il suffit de prendre l'avenue Trudaine. Mais tout est prétexte à farces et mascarades. Le 10 juin entre 11 h et minuit, le déménagement prend des allures de carnaval. Salis, habillé en costume de préfet, au bras de sa femme, est suivi par toute une cohorte : «*Mes deux chasseurs en culotte courte ouvraient le cortège, puis venait notre bannière, d'or au chat de sable. Marchait ensuite mon majordome en costume de sous-préfet. Nous étions suivis par sept ou huit musiciens du conservatoire, faisant rage, et par mes quatre garçons en habit d'académicien.*» La toile *Parce Domine* était tenue par quatre «*z'officiers*», tandis que des porteurs de torches éclairaient le grand portrait de Salis peint par Antonio La Gandara et porté par deux fidèles.

Le nouveau local est un ancien hôtel particulier. La façade est égayée à la hauteur du deuxième étage par un chat en terre cuite adossé à un soleil rayonnant.

Là, l'espace ne manque pas et les pièces se multiplient : salle des seigneurs, salle du Conseil, salle des Etats, salle des Fêtes... Une nouvelle génération de chansonniers apparaît, parmi lesquels Xavier Privas, Gabriel Montoya, Vincent Hyspa, Léon Xanrof, Maurice Donnay. Une chanteuse encore inconnue, Yvette Guilbert, récite au *Chat noir* le monologue *Les Vieux Messieurs* de Donnay ; elle y rencontre Jules Jouy qui écrira pour elle plus tard *La Pierreuse*.

Le tout-Paris des arts et de la politique vient au *Chat noir*. Sur un dessin d'époque, on voit Emile Zola, Ernest Renan, Rochefort, le général Boulanger... Le futur Edouard VII d'Angleterre est un fidèle et Salis ose lui demander : «*Comment va la maman ?* (la reine Victoria)».

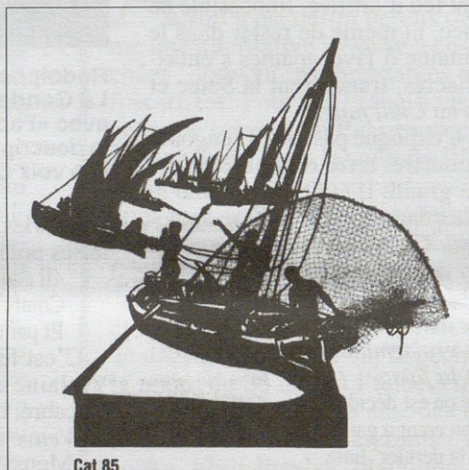
La grande nouveauté, c'est le théâtre d'ombres.

Le théâtre d'ombres

Une chanson de Jules Jouy, *Les Sergots*, fut à l'origine de cette invention. Quelqu'un eut,



Sur ce dessin représentant l'intérieur du *Chat noir* pendant une séance du théâtre d'ombres, l'auteur (Merwaert) a représenté entre autres Salis, Emile Zola, le général Boulanger, Rochefort, Ferdinand de Lesseps, les comédiens Coquelin aîné et Coquelin jeune, Ernest Renan, le chansonnier Mac Nab, etc...



A gauche : Ce très beau zinc découpé, d'après un carton de Rivière pour la pièce *La Marche à l'étoile*, donne une idée du raffinement des images du théâtre d'ombres.

en effet, l'idée de faire passer derrière une toile blanche des silhouettes de «*sergots*» (agents de police) découpées dans un fort carton. Le peintre Henri Rivière, méditant cet intermède, perfectionna le procédé. Inspiré par les ombres chinoises, le théâtre d'ombres, sous la direction de Rivière, présenta plus de quarante pièces. Les décors et les personnages étaient dus à Caran d'Ache (*L'épopée*, histoire de Napoléon 1^{er}), Robida, Louis Morin, Henri Rivière...

L'artiste dessine d'abord des silhouettes au crayon ou à l'encre de Chine avant de les faire exécuter en zinc. Certaines de ces pièces seront publiées ensuite sous forme d'album, contenant la musique et des illustrations indiquant le décor. Les séances du théâtre d'ombres obtinrent un immense succès, elles deviennent presque quotidiennes. Elles mobilisent de plus en plus de moyens : machinistes, musiciens, chœurs.

Le *Chat noir* devient un endroit à la mode pour la haute société. Ce n'est plus un lieu où l'on agite les idées jusqu'à la provocation, ni un cénacle littéraire. La mort de Salis marquera la fin de l'aventure. Le *Chat noir* durera encore un peu après lui ; il survivra.

Blandine Bouret

1. Les poètes du *Chat noir*, choix des poèmes et préface par André Velter, collection Poésie-Gallimard, 1996.

2. Cette soirée était organisée par l'association Les Amis de la librairie Vendredi, 67 rue des Martyrs, 75009 Paris.

Le Chat noir était aussi un journal

Le *Chat noir* n'aurait été qu'un cabaret littéraire et artistique parmi d'autres si Salis n'avait eu l'idée de créer un journal portant le même nom, et dont le premier numéro sortit le 14 janvier 1882. (Quel régal pour les farceurs montmartrois de faire rougir les vendeuses de journaux en leur demandant : «*Avez-vous le Chat noir ?*»)

Cette initiative ne devait pas rester isolée puisque d'autres journaux édités conjointement à des cabarets allaient voir le jour : *Le Mirliton*, *La Taverne du Baigneur*, *L'Auberge des Adrets*...

Steinlen, Verlaine, Mallarmé et autres...

Parmi les illustrateurs préférés des lecteurs du *Chat noir*, on compte Henri Pille (auteur du frontispice qui représente un chat aux poils hérissés devant le Moulin de la Galette), Adolphe Willette (qui du n° 10 au n° 173 raconta la triste épopée de son Pierrot, avant de se brouiller avec Salis), Steinlen (mettant en scène notamment des histoires de chats), Caran d'Ache (célèbre pour ses planches militaires nationalistes et anti-allemandes). La plupart se mirent à composer des histoires en images, ancêtres de nos bandes dessinées. Il y avait aussi des caricatures politiques.

Parmi les poèmes publiés par *Le Chat noir*, citons ceux de Verlaine, Mallarmé, Charles Cros, Jean Richepin, Jehan Rictus, Albert Samain, Jean Moréas, Francis Jammes, Raoul Ponchon, Franc-Nohain, Georges Fauriol, et d'auteurs qui ne sont pas d'abord des poètes, tels les chansonniers Bruant, Xanrof, Jules Jouy, Hyspa, les romanciers Jean Lorrain, Willy, le caricaturiste André Gill, le musicien Erik Satie, etc...

L'ancien communiste Jules Vallès, rentré d'exil en 1880 après la loi d'amnistie, publia des textes très violents dans *Le Chat noir*. Rodolphe Salis évoqua le retour de Louise Michel : «*Allez, la mère Michel, votre chat n'sera pas perdu !*»

Il y eut des articles de fond sur l'histoire de l'art, notamment écrits par Félix Fénéon, critique du post-impressionnisme.

Trois séries parues entre 1882 et 1898

Imprimé en noir et blanc, tiré de 12 000 à 20 000 exemplaires, *Le Chat noir* comprenait à l'origine de quatre à six grandes pages de format 45 X 31,5 cm. De janvier 1882 au 30 mars 1895 (avec une interruption en 1883) furent publiés 690 numéros de ce format.

Puis parut une nouvelle série, de format plus petit (33 X 25) du 6 avril 1895 au 4 septembre 1897. L'esprit a changé. L'humoriste Alphonse Allais, qui était un peu l'âme du journal à ses débuts, s'en est éloigné depuis 1892, le dessinateur Steinlen depuis 1891. La nouveauté réside dans les biographies d'artistes et les autoportraits de dessinateurs, avec par exemple vingt-six dessins inédits de Jacques Villon (qui allait devenir, bien plus tard, un des grands peintres cubistes).

Une dernière série, quatre numéros de 1898, de format encore différent, furent une sorte de catalogue publicitaire où étaient annoncées des réalisations artistiques.

18^e
EXPOS

Les artistes

«D'Anvers aux Abbesses» exposent à la mairie

Comme l'ont fait les artistes de *Carré d'art Goutte d'Or* (exposition à la mairie du 24 février au 8 mars), comme l'ont fait pour la première fois cette année ceux de la Chapelle (au Centre Hébert du 21 février au 14 mars), les peintres, sculpteurs, graveurs et photographes de l'association *Points d'art d'Anvers aux Abbesses* vont présenter collectivement leurs travaux, à la mairie (salle des fêtes) du 21 au 30 avril.

Ces associations d'artistes par quartiers regroupent des gens ayant des conceptions artistiques très diverses, des styles très différents. Pourtant, on l'a constaté lors des deux expositions citées plus haut, ils ont quelque chose en commun. Comme si le fait de vivre dans le même coin de Paris, de parcourir les mêmes rues, influençait leur inspiration... On attend avec intérêt l'exposition du groupe *D'Anvers aux Abbesses* pour voir s'il en est de même pour eux...

«Le Pinde» en haut de la Butte

Cinq artistes membres de l'association *Le Pinde* (dont le siège est 86 rue Marcadet) présentent leurs œuvres du 8 au 20 avril en la salle Saint-Pierre-de-Montmartre, 2 rue du Mont Cenis.

A la galerie La Caserne Sophie Golvin-Revault et ses graffiti mystiques

Sophie Golvin-Revault a longtemps vécu en Egypte et s'est intéressée aux gravures très anciennes, à caractère religieux, qu'on peut y voir sur certains sites. S'en inspirant, elle présente une série de tableaux réalisés selon une technique très particulière, la toile étant enduite de goudron sur lequel elle grave, raye, peint...

Paradoxalement, ces œuvres à l'inspiration mystique avouée font penser à certaines peintures de Dubuffet à ses débuts, à l'époque où le théoricien de "l'art brut" s'inspirait des graffiti des murs. Lorsqu'on le lui fait remarquer, Sophie Golvin-Revault ne désavoue pas du tout cette parenté...

N. M.

□ Jusqu'au 19 avril. La Caserne, 4 rue Feutrier (métro Château-Rouge). 01 42 55 57 68.

Galerie La fleur d'or Yves Lantz, sculpteur

Yves Lantz, sculpteur, aime le bois et la pierre, toutes sortes de bois (olivier, chêne, hêtre), toutes sortes de pierres (pierre du Lubéron, pierre du Castillon, grès de Niederwiller, pierre de la Meuse, etc.). Ses œuvres s'appellent "A la fin du désastre, vers l'aube du jour éternel", "Couple aux racines", "L'oiseau de lune égaré sur terre", "Flamme nue de dos", etc... C'est poétique, un peu trop peut-être, tout comme ses sculptures montrent un peu trop de goût pour le chantourné, la spirale, la torsion. Mais quelquefois il atteint une simplicité de forme, et alors c'est très beau.

N. M.

□ 4 rue Androuet. 01 42 23 48 94.

Faites de l'art avec la poste

Autrefois les enveloppes n'existaient pas. Les lettres étaient pliées, fermées par un cachet ou un sceau, le destinataire payait le port. En 1840 l'Ecosais Rowland Hill invente le port unique payé par l'expéditeur, selon le poids de la lettre, avec un timbre. Le premier sera créé à l'effigie de la reine Victoria le 6 mai 1840. Le premier timbre français naît le 1er janvier 1849 à l'image de Cérès, déesse de la moisson et de l'abondance, symbole de la République.

Dans les années soixante de notre siècle, des artistes, critiques et amis, se mettent à utiliser les ressources de la distribution postale pour s'expédier directement, sans enveloppe ni emballage, poèmes, collages, dessins, photographies et objets divers dans un système d'échanges : le *Mail Art* ou *Art postal*, réseau planétaire de communication artistique ouvert à tous, était né.

Vachement poétique !

Sur une idée de Renaud Siegmann, les *Parvis poétiques*, en relation avec l'exposition *Oh la vache !* qui se tient à la Halle-St-Pierre, vous proposent de participer à l'exposition *Vachement poétique !*. Vos envois seront

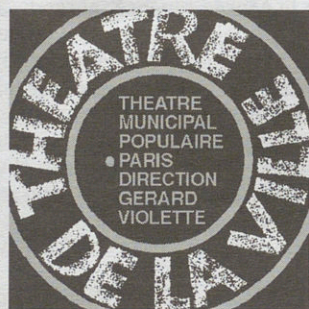
exposés à la mairie du 18^e du 16 au 31 mai, dans le cadre du prochain festival *Le 18^e tout un poème*. Des artistes et des inconnus du monde entier ont déjà répondu à l'appel. Dans le 18^e, jeunes et moins jeunes sont aussi au travail : les élèves du collège Georges Clémenceau (rue des Poissonniers) avec le poète Michèle Métail, les enfants des Centres de loisir avec la plasticienne Natali Mançois, ainsi que les clubs du 3^e âge de l'arrondissement.

Economie d'enveloppe

Alors, à vous ! Que faire ? Laissez parler votre imagination autour de l'association d'idées : *le 18^e, la poésie, la vache...* Envoyez vos créations plastiques et poétiques, vos messages et collages, sur tous les supports possibles, à *Vachement poétique, Halle-St-Pierre, 2 rue Ronsard, 75018 Paris*, avant le 15 avril.

Une seule règle : le timbre et le cachet de la poste, qui situent l'envoi dans la société et la vie quotidienne, doivent figurer, avec l'adresse, sur l'œuvre elle-même. Economie d'enveloppe et de paquets donc - et merci aux facteurs !

Danielle Fournier



THEATRE DE LA VILLE
LES ABBESSES
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

un théâtre neuf à Montmartre

chanson

DU 2 AU 13 AVRIL

MAURO GIOIA

NAPOLI MUTA création

MUSIQUE POPULAIRE ET CINÉMA-CHANTANT NAPOLITAINS

DU 22 AVRIL AU 10 MAI

LAMBERT WILSON

DEMONS ET MERVEILLES création

CHANSONS DU CINÉMA FRANÇAIS DES ANNÉES 35 AUX ANNÉES 60

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4^E • 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

Le Musée de Montmartre et son jardin extraordinaire

Une nouvelle exposition, consacrée aux "peintres de Pont-Aven", va s'ouvrir le 10 avril au Musée de Montmartre, 12 rue Cortot. C'est l'occasion de retracer l'histoire de ce musée, créé et géré par la "Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre".

Ce n'est pas un chat noir qui m'a montré le chemin du Musée de Montmartre, mais une petite chatte rousse et brune avec des paillettes dans les yeux, pour me rappeler que le Chat de Montmartre n'est pas qu'un fantôme ou un nom de cabaret.

Elle s'avance sous la charmille, dans l'allée pavée qui, depuis l'entrée, mène au bâtiment du Musée, puis elle oblique sur le gazon, passe sous l'arcade de pierre vers un deuxième jardin tout aussi "extraordinaire" avec sa vasque d'eau tranquille, son banc romantique et le lierre rampant qui dégringole dans un coin abrupt, encore presque sauvage, de la Butte¹.

Le musée est installé là, dans ce "manoir de Rosimond" construit au XVII^e siècle, solide, élégant, doyen d'âge des demeures montmartroises, avec l'ombre de Roze de Rosimond, comédien de la troupe de Molière, qui en fut un des premiers propriétaires.

Au tournant du XIX^e au XX^e siècle, là vécurent et travaillèrent des peintres illustres : Renoir, Dufy, Emile Bernard, Suzanne Valadon, Utrillo... Ce havre champêtre et prestigieux abrite aujourd'hui la plus que centenaire Société d'histoire et d'archéologie "Le Vieux Montmartre".

Le sauvetage du vieux village

Il y a plus d'un siècle en effet - c'était en 1886 - qu'une poignée d'artistes amoureux de Montmartre se réunit dans un bistrot du haut de la rue Lamarck pour y créer cette Société qui a pour vocation de rechercher et conserver tous les témoignages sur Montmartre, et de sauvegarder son caractère villageois.

C'est qu'il était menacé, le village ! Paris l'a annexé en 1860 et depuis cette date, sous l'impulsion du pré-

c'est sans doute un coin champêtre avec des chèvres et même des ânes pour promener les Parisiens le dimanche, mais c'est aussi un quartier à la réputation douteuse, une succession de terrains vagues pas tellement bien fréquentés, le Maquis et ses baraques en planches entassées les unes sur les autres, les voyous, les anarchistes, et même des artistes ! Bref, entre les carrières et les anarchistes de tous poils, Montmartre échappe un peu à la fièvre des promoteurs.

Il n'échappera pas toujours à la pioche... Entre 1910 et 1912 on rase la plus grande partie du Maquis pour creuser l'avenue Junot. Le projet est alors de prolonger la saignée jusqu'en haut de la rue Norvins, et il aurait bien pu se réaliser si les amants de Montmartre n'avaient veillé, et notamment la Société. C'est elle aussi qui a sauvé, entre autres, l'église Saint-Pierre, dont les murs s'étaient lézardés et que certains voulaient démolir. Elle a sauvé le moulin du Radet, et le château des Brouillards, et ce fameux manoir de Rosimond que la Ville de Paris voulait transformer en logements sociaux.

Le manoir est sauvé en 1950, restauré en 1958 ; en 1960 la Société s'y installe et l'architecte Claude Charpentier (neveu du musicien Gustave Charpentier, le compositeur de *Louise*) y crée le Musée du Vieux Montmartre, après des errances et plusieurs tentatives d'installation à l'ancienne mairie du 18^e (place des Abbesses) ou à la Cité des Fusains.

Claude Charpentier, mort il y a un an, grand spécialiste de l'architecture ancienne de Montmartre, fut à l'origine du premier « plan de sauvegarde », après trois quarts de siècle de luttes et de résistance. Celui-ci ne concernait toutefois à l'époque qu'une petite partie de la Butte.

Les riches collections du Musée

Le musée abrite une collection unique enrichie par des acquisitions, des dons, des legs : tableaux d'Utrillo, de Valadon, d'Utter, de Willette, d'Emile Bernard, etc., dessins, affiches, un bel ensemble de porcelaines de Clignancourt (légué par un ancien président de la Société, Victor Perrot), documents de toutes sortes sur la chanson de la fin du siècle dernier jusque dans les années 50. Ses locaux malheureusement sont étroits, et les expositions temporaires qui s'y succèdent ne permettent pas de montrer en permanence le fonds.

Le Centre de documentation, avec plus de trente mille documents couvrant plus de deux mille ans d'Histoire, offre une immense richesse : plans, images, livres et textes divers, photos. Les vignes, les carrières, les lorettes, les cirques, les restaurants et les cabarets, les chansons, les spectacles, tous les événements de la vie quotidienne, et de l'Histoire tragique et drôle... Quelle mine pour les chercheurs dans toutes les spécialités, mais aussi pour les amoureux de Montmartre et des Montmartroises : on y voit passer des gens de toutes sortes, un retraité menuisier aussi bien qu'un cadre bancaire, - et cet Américain à la poursuite de l'abbesse guillotinée pendant la Révolution et qui, disait-il, s'était réincarnée en la personne de sa femme aux Etats-Unis !

Concetta Condemni, historienne de formation, est conservateur du musée depuis un an. Elle a réuni, pour l'exposition Valadon-Utrillo qui vient de s'achever, avec la participation du Musée national d'art moderne, de la Bibliothèque de France, de l'Association



Christian Adnin

Vue de l'arrière du musée, et du jardin. Auguste Renoir a peint là son célèbre *Bal du Moulin de la Galette*, Suzanne Valadon y a habité avec son fils Maurice Utrillo.

Maurice Utrillo et de prêteurs privés, 13 tableaux d'Utrillo, 12 dessins et peintures de Valadon, et 7 œuvres d'André Utter. L'exposition a été un succès.

La prochaine, sur les peintres de Pont-Aven, est prometteuse.

Société et conservateur ont le même désir : qu'on accorde à ces espaces de charme et de goût leurs lettres de noblesse, et que le Musée repensé, agrandi, à la hauteur d'une muséographie moderne, devienne le pôle culturel du vrai Montmartre face à la pacotille, au caravansérail de la Butte où on a laissé s'installer une exploitation touristique trop souvent de bas niveau.

Tout y est : lieu magique, savoir-faire, compétence, enthousiasme. Alors, que le charme opère et que les acteurs - Société du Vieux Montmartre, conservateur, Ville de Paris - puissent faire de ce musée un haut lieu de culture et - pourquoi pas ? - de convivialité.

Rose Pynson

Le "manoir de Rosimond"

Claude Roze, dit de Rosimond, acheta pour 5 500 livres, le 15 juin 1680, la maison où est aujourd'hui installé le Musée de Montmartre. Il était alors comédien dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, où il avait pris la succession de Molière dans ses rôles. Il poussa la fidélité à celui-ci jusqu'à mourir en scène en jouant le *Malade imaginaire*, en 1686, exactement comme Molière était mort treize ans auparavant.

Auguste Renoir a travaillé dans cette maison de 1875 à 1876 ; là sont nés, entre autres, les célèbres tableaux du *Bal du Moulin de la Galette* et de la *Balançoire*. Suzanne Valadon y a emménagé en 1911 avec son fils Maurice Utrillo et son mari Utter ; son vieux maître Degas y vint sans doute lui rendre visite, ainsi que Steinlen, et bien d'autres, car Suzanne, figure marquante de Montmartre, avait d'innombrables amis.

L'écrivain Léon Bloy y a habité aussi, et André Antoine, fondateur du Théâtre libre, et l'anarchiste Almereyda (père du cinéaste Jean Vigo).

fet Haussmann et de ses successeurs, on découpe, on taille, on démolit, on construit à travers tout Paris. L'urbanisation galopante cerne la Butte, commence à grimper sur ses flancs.

Ce n'est pourtant pas facile d'y construire. Parce que le sous-sol est troué de partout, et rien que les fondations coûtent déjà très cher. En plus, Montmartre,

1. En contrebas du jardin du musée se trouvent la vigne de Montmartre et le "jardin sauvage Saint-Vincent" (voir Le 18^e du mois n° 9).

L'exposition "Emile Bernard et les peintres de Pont-Aven"

Emile Bernard, qui avait habité et travaillé dans la maison du 12 rue Cortot, fut une des figures les plus importantes de "l'école de Pont-Aven" : un groupe de peintres qui s'installèrent entre 1886 et 1888 dans cette petite ville bretonne et y inventèrent une nouvelle façon de peindre, par la simplification des formes et des couleurs, à l'opposé de la technique des impressionnistes. Les membres les plus célèbres du groupe furent, avec Emile Bernard, Gauguin et Sérusier.

L'exposition qui s'ouvrira au Musée de Montmartre le 10 avril, et qui durera cinq mois et demi, comportera 24 œuvres d'Emile Bernard, trois de Gauguin et une de chacun des autres artistes qui firent partie du groupe. Quand on sait les réticences des prêteurs à accepter l'éloignement de leurs tableaux, même pour de courtes distances et même pour des lieux prestigieux, on imagine l'enthousiasme, l'obstination et la force de conviction qu'il a fallu pour réunir cet ensemble. Et aussi, le sens des responsabilités : il a fallu repenser entièrement le système de sécurité pour que tous ces chefs d'œuvre soient efficacement protégés.

■ demandez le programme ■ demandez le programme ■

par Blandine Bouret, Rose Pynson et René Molino

Au Lavoir moderne parisien

Orgie

de Pasolini, par le Théâtre en 2, mise en scène de Sylvie Haggai.

En dehors de ses films et de ses poèmes, savions-nous que Pier Paolo Pasolini (1922-1975) avait écrit des pièces de théâtre ? Sylvie Haggai nous propose *Orgie*, qu'elle avait déjà présentée en juin 1996 au Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet. La traduction de Danièle Sallenave souligne la densité poétique du texte, où le mal est la réalité et le rêve, le bien. Alors qu'ils vont mourir, un homme et une femme s'insurgent contre la société. «*Orgie, rituel du sublime, du corps sans conscience, de la langue qui n'a pas été enseignée, du rêve dans la réalité, du combat contre la normalité, nous invite à remettre l'homme au centre de nos pré-occupations*», commente Sylvie Haggai.

Directrice de la compagnie du "Théâtre en 2", basée depuis 1994 dans les ateliers-galerie du 54 rue Myrha, Sylvie Haggai aime le travail sur l'écriture et la rencontre avec les comédiens. Elle veut poursuivre son aventure avec la création d'une pièce sur le thème de l'érotisme, et la mise en scène d'une autre pièce de Pasolini, *Affabulazione*.

Samedi 26 avril à partir de 19 h 30, "nuit Pasolini" : le public est convié à une exposition sur Pasolini, une table ronde avec l'équipe d'*Orgie* et les acteurs Bertrand Bolognesi, Daniel Lemahieu, des projections de et sur Pasolini, des lectures de textes.

Bl. B.

□ Du 14 avril au 23 mai. 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

Au Dix-Huit Théâtre

Hyènes

ou le monologue de Théodore-Frédéric Benoît, de Christian Siméon, avec Michel Fau.

Christian Siméon, l'auteur, est parti d'un document authentique, la condamnation à mort de Théodore-Frédéric Benoît, en 1832, pour le meurtre de son amant et de sa mère. «*Il a 22 ans, raconte Christian Siméon, Paris est sous les barricades, et la foule se bouscule au procès. Il sera guillotiné sans qu'on établisse la preuve de sa culpabilité. J'ai souhaité qu'il soit ambigu, sur la relation avec sa mère, sur le meurtre sordide de son ami.*»

«*Au delà de la peine de mort, dit Michel Fau, l'interprète unique, le texte parle de la frontière sinieuse entre réalité et affabulation. Il promène le spectateur sur le fil d'une parole imprévisible, changeante, vulnérable...*»

C'est la seconde pièce de Christian Siméon, 37 ans, également sculpteur. Ses sculptures seront d'ailleurs exposées dans le hall du théâtre. Le 13 avril à 18 h, le Dix-Huit Théâtre présentera une lecture à plusieurs voix de sa première pièce, *Hécate*. Et le dimanche 20 avril à 12 h, à la librairie *L'Humeur vagabonde* (44 rue du Poteau) aura lieu une rencontre avec Christian Siméon : lecture d'extraits de ses deux pièces et d'une troisième actuellement en cours d'écriture.

□ Jusqu'au 4 mai. Dix-Huit Théâtre, 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

Au Théâtre des Abbesses

Mauro Gioia : Napoli muta

Musique populaire et cinéma chantant napolitain

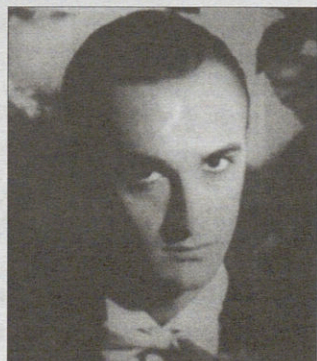
Napoli muta, ou le charme "volcanique" de la belle ville italienne à l'ombre menaçante du Vésuve et dans l'enchantement du ténor Mauro Gioia, *latin lover* à l'œil noir et brillant, au cheveu gominé - mais décalé, moderne. Il a récemment présenté une évocation délirante du cabaret des années 30 dans le cadre du festival des *Allumés de Nantes*.

Napoli muta, c'est Naples muette et Naples mutante. Muette, car le spectacle ressuscite la ville du début du siècle à travers les images des films muets. Mutante, car le voyage s'accomplit au fil du temps, en particulier dans la musique. Naples avec ses quatre conservatoires a été la plus grande école musicale européenne. *Napoli muta* présente l'aspect mineur de cette tradition en ressuscitant Piccini, Leonardo Leo, Durante, et en montrant la mutation de la musique sacrée vers la chanson populaire. C'est à Naples que l'on doit l'introduction du réalisme dans l'opéra, le passage du livret d'inspiration mythologique aux récits qui cherchent leur souffle et leur vie dans le peuple.

Puis, au XXe siècle, les modes arrivent, l'Amérique, Hollywood, Gershwin. Naples imite, et la chanson populaire napolitaine va se perdre. Mauro Gioia la fait revivre.

R.P.

□ Du 2 au 13 avril. 31 rue des Abbesses. Réservation 01 42 74 22 77.



Mauro Gioia : latin lover parodique à l'œil noir et au cheveu gominé.

Lambert Wilson

Démons et merveilles, chansons du cinéma français 1930-1960.

Dans l'âge d'or du cinéma français des années 30 aux années 60, la chanson a tenu un grand rôle. «*Elle était*, écrit Philippe Mougeot, *consubstantielle au langage cinématographique*». Lambert Wilson, comédien-chanteur, et Bruno Fontaine se sont approprié quelques-unes des plus belles fleurs de ce répertoire et les ont inscrites dans la modernité, «*sans nostalgie ni passéisme, mais avec humour et liberté*» : chansons de Prévert, René Clair, Jean Renoir et quelques autres pour le texte, Van Parys, Kosma, Auric, Jaubert, Delerue, Vincent Scotto pour la musique... Cela va jusqu'au comique de l'absurde de Bobby Lapointe («*Avanie et framboise*» dans le film de Truffaut *Tirez sur le pianiste*). «*Nous avons aussi observé d'amusantes coïncidences entre le répertoire... et la salle*, dit Lambert Wilson. *Voire, dans une chanson, une référence explicite aux Abbesses.*»

□ Du 22 avril au 10 mai, Théâtre des Abbesses, 31 rue des Abbesses.

A la Cigale

Le blues de Joe Louis Walker

Chanteur et guitariste, auteur de la plupart de ses chansons, reconnaissable à son style direct, parfois presque dur, Joe Louis Walker est un des grands bluesmen actuels. Né en 1949 à San Francisco, bercé dès son enfance par le blues de Howlin' Wolf et de Roscoe Gordon, il quitte ses parents à 16 ans et joue au Club Matrix en ouverture d'artistes comme Lightnin' Hopkins, Earl Hooker, Fred McDowell. Mais c'est seulement en 1985 qu'il connaît le succès lorsque Nancy Wright, la saxophoniste qui jouait avec lui, enregistre un de ses concerts. Il a fait plusieurs tournées très applaudies en Europe.

R.M.

□ Vendredi 4 avril, 20 h. La Cigale, 120 bd Rochechouart. 01 49 25 81 75.

Et aussi

THÉÂTRE

■ **C'est pour la vie**, de J. Bœsch. A *l'Alambic*, jusqu'au 6 avril. 01 42 23 07 66.

■ **Souvenirs avec piscine**, de Terence McNally, avec Martin Lamothe et Elisabeth Depardieu. A *l'Atelier*, à partir du 8 avril. 01 46 06 49 24.

■ **Isabelle Margault** au *Théâtre de Dix Heures* à partir du 1er avril. Au même théâtre, **Frédéric Lebon** prolonge (voir notre dernier numéro).

■ **Tailleur pour dames**, de Feydeau. Au *Funambule*. 01 42 23 88 83.

■ **Extrême urgence**, de Marie Bertozzi. Au *Tremplin Théâtre*, jusqu'au 22 avril. 01 48 60 66 05.

■ **Hop!éra**. Au *Trianon*, jusqu'au 16 avril. 01 49 87 50 50.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

■ **Bilbô et ses téléphones magiques**, de Gilles Dathis. Au *Montmartre-Galabru*, jusqu'à fin avril. 01 42 23 15 85.

■ **Guignol** à la *Halle-St-Pierre*. 01 42 58 72 89.

MUSIQUE

■ **A la Cigale** : *Divine comédie*, 1er et 2 avril. *Joe Louis Walker*, 4 avril (voir ci-dessus). *Rollins Band*, 30 avril. 01 49 25 89 99.

■ **Aux Blues Heures** : Au programme d'avril, entre autres : Little Majik, K2R, Space Family, Saï Saï, etc. 97 bis rue Championnet. 01 42 57 30 66.

CINÉMA

Au Studio 28

Deux dominantes dans la programmation du *Studio 28*, le cinéma de Montmartre : une série de reprises des Palmes d'or du Festival de Cannes, et puis, les mardis à 21 h, des films nouveaux en avant-première ; toutefois, pour ces *avant-premières*, et pour des raisons faciles à comprendre, le programme est donné sous réserves.

• Merc. 2, jeu. 3 avril : *Lost Highway*, de David Lynch (1996).

• Vend. 4, sam. 5 : *Sous le soleil de Satan*, de Pialat (Palme d'or à Cannes 1987).

• Dim. 6, mar. 8 : *Looking for Richard*, de et avec Al Pacino (1996).

• Mar. 8 : Avant-première, *Blood and wine*, de Bob Rafelson.

• Merc. 9, jeu. 10 : *La colline oubliée*, d'Abderhamane Bouguermouh (1994).

• Ven. 11, sam. 12 : *Sailor et Lula*, de David Lynch (Palme d'or à Cannes 1990).

• Dim. 13, mar. 15 : *Tout le monde dit I love you*, de Woody Allen (1996).

• Mar. 15 : Avant-première, *Arlette*, de Claude Zidi, avec Josiane Balasko.

• Ven. 18, sam. 19 : *Barton Fink*, de Joël et Etan Cohen (Palme d'or 1991).

• Dim. 20, mar. 22 : *Get on the bus*, de Spike Lee (1996).

• Mar. 22 : Avant-première (consulter le répondeur).

• Merc. 23, jeu. 24 : *La Morte vivante*.

• Ven. 25, sam. 26 : *Larry Flint*, de Milos Forman (1996).

• Dim. 27, mar. 29 : *Lucie Aubrac*, de Claude Berri (1996).

• Mar. 29 : Avant-première, *La vérité si je mens*, de Thomas Gilou.

□ Studio 28, 10 rue Tholozé (métro Abbesses ou Blanche). 01 46 06 36 07.

Premières Rencontres photographiques du 18^e

du 24 mars au 24 avril

organisées par l'association AIDDA et Le 18^e du mois

**Thème général des Rencontres :
images & quartiers**



Photo d'Alain Pinoges. (Exposition *Rencontres en banlieue*, à la galerie Autres regards, 21 rue Simart.)



Photo de Lian Hong. (Exposition *Femmes étrangères au quotidien*, au Centre social Beliard.)

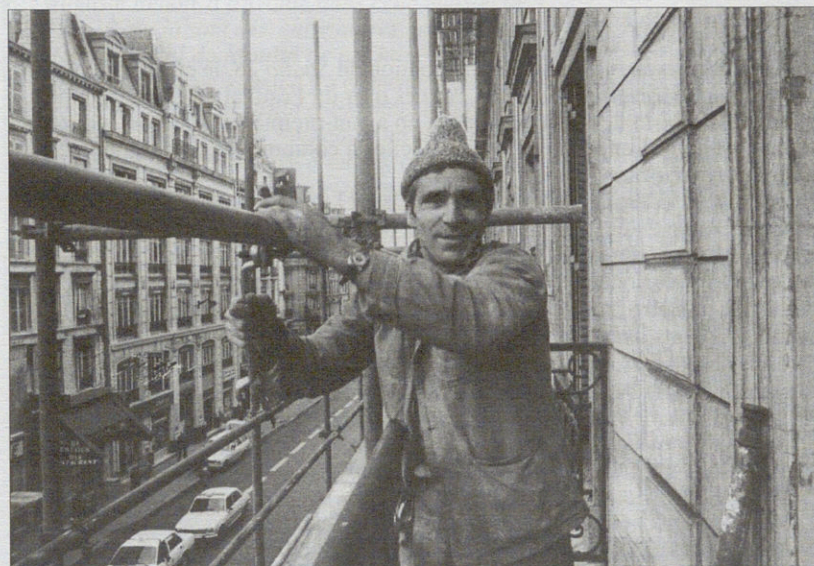


Photo de Noël Monier. (Exposition *L'immigration au travail*, à l'Espace Montcalm, 26 rue Montcalm.)

Le programme des 20 expositions à travers tous les quartiers du 18^e

NB- Pour les heures d'ouverture, se renseigner sur place, ou à la permanence des *Rencontres*, 21 rue Simart (métro Marcadet-Poissonniers), tél. 01 42 55 06 86.

Quartier Clignancourt - mairie

● A la mairie du 18^e, salle des fêtes, jusqu'au 12 avril (métro Jules Joffrin) :

Le 18^e vu par des grands photographes

Quelques-uns des photographes les plus célèbres mondialement sont présents dans cette exposition.

Photos d'Atget, Martine Barrat, Edouard Boubat, Marcel Bovis, Henri Cartier-Bresson, Jean-Louis Courtinat, Jean-Claude Coutausse, Robert Doisneau, Carlos Freire, Martine Franck, Jean-Claude Gautrand, René Jacques, André Kertesz, François Le Diascorn, Guy Le Querrec, Christian Louis, Jean Marquis, Pierre Michaud, Yan Morvan, Marie-Paule Nègre, Janine Niepce, Willy Ronis, les frères Seeberger, Marie-Christine Spengler, Valérie Winckler, Sabine Weiss, Patrick Zachmann.

● A la mairie du 18^e, hall d'accueil, jusqu'au 12 avril :
Le 18^e dans tous ses états

Images des quartiers du 18^e au cours des dernières années, par les photographes du *18^e du mois* et de l'association AIDDA.

Photos de Christian Adnin, Dan Aucante, Franck Bideau, Brahim Chanchabi, Sylvie Farges, Noël Monier, Thierry Nectoux.

● Au siège de *Médecins du Monde*, 62 rue Marcadet, jusqu'au 30 avril (métro Marcadet-Poissonniers) :

Les sans-papiers de Saint-Bernard

Photos de Francine Bajande, Thierry Dudoit, Grégoire Korganow, Thierry Nectoux.

● A la galerie *Autres Regards*, 21 rue Simart, jusqu'au 15 avril (métro Jules Joffrin ou Marcadet-Poissonniers) :

Rencontres en banlieue

exposition organisée en collaboration avec l'agence CIRIC

Photos de Franck Bideau, Brahim Chanchabi, Philippe Lissac, Thierry Nectoux, Alain Pinoges.

● A la galerie *Autres regards*, 21 rue Simart, du 16 au 30 avril (métro Jules Joffrin ou Marcadet-Poissonniers) :

Les meilleurs envois du Prix de la photographie sociale et documentaire.

● Dans les locaux associatifs de Ste Hélène, 6 rue Esclangon, du 5 au 24 avril

(métro Porte de Clignancourt) :

Un samu des smur

Photos d'Yves Flatard

Montmartre - Place Clichy

● A la Galerie Roussard, 13 rue du Mont-Cenis, 1er au 15 avril (près de la place du Tertre) :

Le Montmartre des Frères Seeberger

Un étonnant reportage sur Montmartre réalisé en 1904 par trois grands photographes du début du siècle.

● Espace U.V.A., 9 rue Duc, 2 au 16 avril (métro Jules Joffrin) :

Trois regards sur Montmartre

Montmartre autrement, vu par trois photographes :

Jean Marquis présente le Montmartre de 1954, Christian Adnin et Lionel Derimais celui d'aujourd'hui, l'un en noir et blanc, l'autre en couleurs.

● Au Cinéma des Cinéastes, 7 avenue de Clichy, du 3 au 30 avril (métro Place Clichy) :

Montmartre est un théâtre

Photos de François Le Diascorn.

● Au cinéma Studio 28, 10 rue Tholozé, du 9 au 30 avril (métro Abbesses ou Blanche) :

La Goutte en couleur

travail graphique sur des photos de la Goutte d'Or coloriées à la main

Photos de Véronique Lalot.

● A l'Espace Montcalm, 26 rue Montcalm, jusqu'au 24 avril (métro Lamarck-Caulaincourt) :

L'immigration au travail

Photos de Franck Bideau, Brahim Chanchabi, Lian Hong, Noël Monier, Thierry Nectoux.

● A L'Autre galerie, 19 rue d'Orsel, du 7 au 28 avril (métro Anvers ou Barbès-Rochechouart)

Salut Barbès

Photos de Bruno Lemesle



Voies de chemin de fer à la Chapelle. Photo d'Isabel Pita. (Exposition "Entre vues, entre voies", au marché de l'Olive à partir du 22 avril.)



Ci-dessus: Photo Claire Malen. (Exposition de portraits au 81, rue Riquet, à partir du 22 avril.)



Photo de Bernard Ailloud. (Exposition Jazz dans la ville, à l'Espace Pléiade, 9 rue de la Guadeloupe, à partir du 12 avril.)

WEPLER

LA PREMIÈRE
HUITRIÈRE
DE PARIS

La réputation de ses huîtres
et coquillages
n'est plus à faire.

L'accueil et l'ambiance
y sont chaleureux et tous les
plats de brasserie présents.

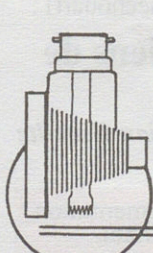
SERVICE CONTINU
DE MIDI À 1 H DU MATIN.
Ouvert tous les jours.

MENU
150 F

CARTE
250 F
environ.

AE. DC. CB. Visa.

14, place Clichy, 18e.
(Parking rue Forest)
Tél. : 01 45 22 53 24.



fernand

LE SPÉCIALISTE DU PORTRAIT
ET DE L'ENCADREMENT

Magasin et ateliers : 137, rue Ordener,
75018 Paris. Tél. 01 46 06 46 01.

TOUTE
LA
PHOTO

Suite page 24

Premières Rencontres photographiques du 18e

(Suite de la page 23)

Grandes Carrières nord

- Au Centre d'animation Binet, 66 rue René Binet, jusqu'au 24 avril

(métro Porte de Saint-Ouen ou Porte de Clignancourt)

Le 20e du Bar Floréal

Une vision de Belleville par les photographes de l'agence Le Bar Floréal : Bernard Baudin, Alex Jordan, André Lejarre, Olivier Pasquiers.

- Au Centre social Belliard, 145 rue Belliard, jusqu'au 24 avril

(métro Guy Môquet ou Porte de Saint-Ouen) :

Femmes étrangères au quotidien

Photos de Brahim Chanchabi, Lian Hong, Grégoire Korganow.

Quartier de La Chapelle

- A l'Espace Pléiade, 9 rue de la Guadeloupe, jusqu'au 11 avril (métro Marx Dormoy) :

Voisinsages

Photos de Dan Aucante

- A l'Espace Pléiade, 9 rue de la Guadeloupe, du 12 au 30 avril (métro Marx Dormoy) :

Jazz dans la ville

Hommage à Bernard Ailloud, photographe du 18e du mois décédé à l'été 1996.

- A l'ARCC (Association Réunionnaise Culture et Communication), 80 rue de la Chapelle, jusqu'au 24 avril (métro Porte de la Chapelle) :

De rivages en visages

Photos de Christian Adam de Villiers sur la Réunion

- A partir du 22 avril, au marché de l'Olive, rue de Torcy, et au local de l'Association La Chapelle, 81 rue Riquet (métro Marx Dormoy) :

La Chapelle, Entre vues, Entre voies
Exposition produite par l'Association La Chapelle, en trois parties : Lieux d'aujourd'hui, Lieux d'hier, Portraits d'habitants.

Photos de Claude Cieutat, Marcos Carvalho-Canto, Claire Malen, Isabel Pita, Jean-François Séguin.

Les organisateurs : AIDDA (Association interculturelle de production, de diffusion et de documentation audiovisuelle) et Le 18e du mois. Commissaire général des expositions : Brahim Chanchabi.



Le Prix de la photographie sociale et documentaire à Thierry Pasquet

135 photographes, professionnels ou amateurs, ont participé au Prix de la photographie sociale et documentaire, créé dans le cadre des Rencontres photographiques du 18e. La plupart de ces envois étaient d'une grande qualité.

Le jury, présidé par Patrick Zachmann, photographe, membre de l'agence Magnum, a décerné le premier prix (un chèque de 5 000 F) à Thierry Pasquet, qui demeure à Rennes, pour une remarquable série de photos en couleurs sur le thème des Maisons de retraite. (Ci-dessus, une des images envoyées par le vainqueur, sans les couleurs malheureusement).

Une sélection des meilleurs envois sera exposée du 16 au 30 avril à la galerie *Autres regards*, 21 rue Simart.

Quartier de la Goutte d'Or

- A la Salle Saint-Bruno, 9 rue Saint-Bruno, jusqu'au 15 avril (métro Barbès-Rochecouart) :

Enfants de la Goutte d'Or

Photos de Franck Bideau, Brahim Chanchabi, Frances Dal Chele, Suzanne Fajt, Marie-Hélène Godart.

- A la Salle Saint-Bruno, 9 rue Saint-Bruno, du 17 au 28 avril (métro Barbès-Rochecouart) :

Portraits-mémoires d'anciens de la Goutte d'Or

Photos de Brahim Chanchabi et Florian Haerdte

Une rencontre-débat : Images et quartiers, quel regard, quelles limites ?

Les Rencontres photographiques se clôtureront par une rencontre-débat, le 24 avril à la Halle Saint-Pierre, organisée en commun avec l'Association nationale des journalistes reporters-photographes (ANJRPC) et des responsables d'associations de quartier, afin de confronter les points de vue et les demandes des uns et des autres sur la difficile question des rapports entre «photographes» et «photographiés». Les personnes qui désirent y participer sont priées de s'inscrire en écrivant soit à AIDDA (21 rue Simart), soit au 18e du mois.